

MÉDITERRANÉE

L'action du FEM en Méditerranée

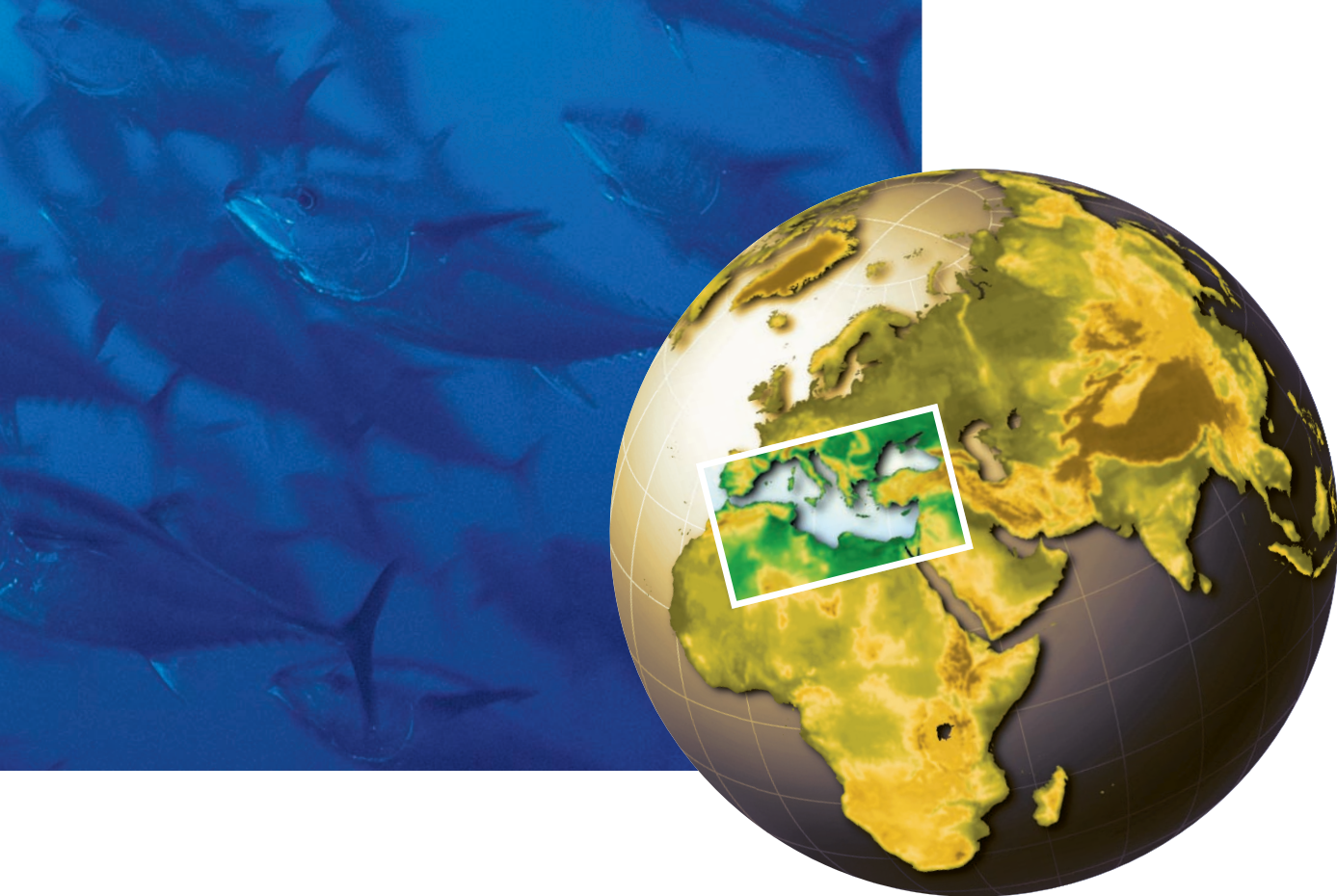




TABLE DES MATIÈRES

À GAUCHE : iStockphoto ; CI-DESSUS : Getty Images ; COUVERTURE : National Geographic Society

AVANT-PROPOS	2
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	3
I. DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MÉDITERRANÉE	4
A. Aperçu des financements du FEM.....	4
B. Réformes et priorités pendant FEM-4.....	7
C. Financements pendant FEM-4.....	7
D. Perspectives.....	7
II. FINANCEMENTS SECTORIELS ET INTERSECTORIELS EN MÉDITERRANÉE	8
A. Diversité biologique.....	8
<i>Financements alloués dans le domaine d'intervention « diversité biologique » jusqu'à FEM-4</i>	8
<i>Financements dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pendant FEM-4</i>	10
<i>Perspectives</i>	10
B. Changements climatiques.....	13
<i>Financements alloués dans le domaine d'intervention « changements climatiques » jusqu'à FEM-4</i>	13
<i>Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pendant FEM-4</i>	13
<i>Perspectives</i>	14
C. Eaux internationales.....	16
<i>Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » jusqu'à FEM-4</i>	16
<i>Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » au titre de FEM-4</i>	18
<i>Perspectives</i>	18
D. Dégradation des sols.....	22
<i>Dégradation des sols, de l'eau et des ressources naturelles</i>	22
<i>Obstacles à la gestion intégrée des ressources naturelles</i>	23
<i>Financements dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » jusqu'à FEM-4</i>	23
<i>Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » au titre de FEM-4</i>	23
<i>Perspectives</i>	24
E. Polluants organiques persistants.....	24
<i>Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » jusqu'à FEM-4</i>	24
<i>Perspectives</i>	25



ENCADRÉS

Encadré 1 : Perspectives de développement durable dans le bassin méditerranéen	5
Encadré 2 : Préservation des zones humides et des écosystèmes côtiers dans le bassin méditerranéen	11
Encadré 3 : Gestion participative des ressources génétiques du dattier dans les oasis du Maghreb	12
Encadré 4 : Mise en valeur de l'énergie solaire	14
Encadré 5 : Tunisie : Suppression des obstacles à la transformation du marché des réfrigérateurs et à leur étiquetage	16
Encadré 6 : Bassin du Nil — Des liens d'interdépendance clés avec la Méditerranée.....	19
Encadré 7 : Projet d'optimisation des sols et des ressources en eau en Tunisie (MENARID).....	20
Encadré 8 : Projet d'aménagement d'une zone humide artificielle à proximité du lac Manzala : Une voie à suivre	21
Encadré 9 : Gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENARID).....	24
Encadré 10 : Programme d'élimination des stocks de pesticides périmés en Afrique (ASP)	26
Encadré 11 : Projet de gestion des polychlorobiphényles (PCB)	27

TABLEAUX

Tableau 1 : Financements dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pendant FEM-4	10
Tableau 2 : Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pendant FEM-4	13
Tableau 3 : Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » au titre de FEM-4	18
Tableau 4 : Financements dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » au titre de FEM-4	23
Tableau 5 : Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » dans le bassin méditerranéen pendant FEM-4.....	25

FIGURES

Figure 1 : Ressources allouées par le FEM à la région Méditerranée de FEM-0 à FEM-4, tous domaines d'intervention confondus	7
Figure 2 : Répartition sectorielle de l'ensemble des ressources allouées par le FEM à la région Méditerranée	8
Figure 3 : Ressources allouées à la région Méditerranée dans le domaine d'intervention « changements climatiques »	13
Figure 4 : Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » dans le bassin méditerranéen.	17
Figure 5 : Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » dans le bassin méditerranéen, de FEM-0 à FEM-4	25

ANNEXES

Annexe 1 : Financements alloués par le FEM dans le bassin méditerranéen au 31 septembre 2008	28
Annexe 2 : Financements du FEM dans le bassin méditerranéen pendant FEM-4	35
Remerciements	37
Sigles et abréviations	37

AVANT-PROPOS

La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations de l'Union pour la Méditerranée (UPM)¹ et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). À vrai dire, les liens sous-jacents entre environnement et développement durable étant plus évidents que jamais, les pays méditerranéens soulignent qu'il est important d'intégrer la dimension écologique à leur développement futur.

Comme le montre ce rapport, le FEM finance des projets qui aident à préserver et améliorer la qualité du milieu naturel de la région. Nous sommes heureux de voir que les priorités et les objectifs de l'UPM sont dans le droit fil de ceux du FEM. Pour améliorer la qualité de vie, créer des emplois et promouvoir une croissance économique durable, l'UPM privilégie la coopération pour jeter les bases nouvelles d'un développement efficace, notamment par la préservation de précieux écosystèmes terrestres et marins, la lutte contre les méfaits du changement climatique et la gestion durable de l'eau, du sol et de l'énergie, mais aussi du tourisme, de l'agriculture et des activités industrielles.


L'UPM comme le FEM ont un certain nombre de projets en préparation. Ceux du FEM coïncident avec les objectifs de l'UPM et procèdent naturellement de la ferme volonté des pays méditerranéens d'atteindre un but environnemental commun. Coopérant depuis plus de 20 ans dans le domaine de la protection de l'environnement, ces pays ont obtenu des résultats non négligeables. De concert avec les riverains de la Méditerranée et la communauté internationale des bailleurs de fonds, l'UPM et le FEM accompagneront ces efforts déployés au niveau régional, et favoriseront le renforcement des capacités et le transfert de technologies entre les rives nord et sud du bassin.

Le FEM a montré qu'il était un important vecteur de mobilisation des ressources nécessaires au financement d'un train de mesures qui permettront d'intégrer les grands enjeux environnementaux de portée mondiale, dont le changement climatique, à la politique de développement. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec cette institution à l'exécution des projets de l'UPM que les riverains jugent prioritaires, comme par exemple le Plan solaire méditerranéen, le projet relatif à l'adaptation au changement climatique dans le delta du Nil et les activités de préservation de la biodiversité.

Nous avons la conviction que les efforts conjugués à l'échelle nationale et internationale permettront de placer davantage l'environnement au cœur du développement durable de la région tout en préservant le patrimoine méditerranéen.



Jean-Louis Borloo
Ministre d'État
Ministère de l'Écologie,
de l'Énergie, du Développement durable
et de l'Aménagement du Territoire
France



Mahmoud Abu Zeid
Ministre des Ressources en eau
et de l'Irrigation
Égypte

¹ Fondée en juillet 2008 et coprésidée par les présidents de la République arabe d'Égypte et de la République française, l'UPM a pour vocation de promouvoir le développement durable de la région en collaborant à des projets concrets.





National Geographic Society

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans le bassin méditerranéen, l’empreinte de l’homme s’est considérablement accrue du fait de la croissance économique et, dans une moindre mesure, des impératifs de subsistance. Protéger l’environnement de la région — une zone écologiquement « ultrasensible » — est une priorité pour les pays bénéficiaires, le Fonds pour l’environnement et ses partenaires, comme le montre ce rapport.

Dans cette région, le FEM finance des projets dans cinq domaines d’intervention : *diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des sols et polluants organiques persistants*. Depuis sa création en 1991, le FEM a investi environ 447 millions de dollars dans la région et mobilisé plus de 1,720 milliard de dollars de cofinancement. L’investissement annuel du FEM a été de 15,3 millions de dollars en moyenne pour la période allant de la phase pilote jusqu’au troisième cycle de refinancement de l’institution. Pour les deux premières années de FEM-4, toujours en cours, ces financements ont plus que quadruplé, atteignant près de 131 millions de dollars. Cette augmentation tient à l’évolution récente de l’état de l’environnement et aux besoins financiers à satisfaire pour relever les défis écologiques de portée mondiale auxquels la région est de plus en plus confrontée.

En outre, FEM-4 marquera le premier investissement de l’institution pour lutter contre la dégradation des sols dans la région, à laquelle 35 millions de dollars ont été alloués à ce titre. Le *Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord* (MENARID) est une initiative innovante qui recoupe plusieurs domaines d’intervention (dégradation des sols, eaux internationales, changements climatiques/adaptation et diversité biologique). Il fait appel à une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles dans les zones arides pour améliorer la situation économique et sociale des populations ciblées en restaurant et préservant les fonctions essentielles des écosystèmes. Le manque d’eau est en effet un problème courant dans les zones d’activité économique.

Pendant FEM-4, les pays méditerranéens ont également décidé de conjuguer leurs efforts pour protéger les ressources naturelles de la mer qui les baigne. C’est ainsi qu’a vu le jour le *Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée* (SPMS), une initiative qui associe investissement de capitaux, instruments économiques, politiques publiques, cadres réglementaires et participation pour apporter les ressources financières et les connaissances techniques nécessaires. Ce partenariat permettra par ailleurs d’élaborer une approche stratégique régionale d’investissement pour mieux servir les intérêts des pays du bassin.

Il faudra que les gouvernants, au plus haut niveau, réitèrent leur engagement pour que les 10 prochaines années soient celles du passage à une logique de développement durable et inversent la tendance à la dégradation de la sécurité de l’environnement, des ressources en eau et des personnes. Il sera indispensable d’établir un lien entre les multiples institutions et programmes existants. Avec l’aide de tous ses partenaires, l’espace méditerranéen se prête bien à l’adoption d’une approche-programme régionale ayant les pays pour moteur et pouvant prendre la forme d’un conseil de gestion de l’environnement. Ce conseil intégrerait la dimension environnementale à la promotion du développement et permettrait de tirer le meilleur parti des ressources du FEM et des cofinancements disponibles.

La préparation d’un avenir plus prometteur pour le monde méditerranéen passe par une meilleure intégration du progrès économique à l’environnement, en œuvrant notamment pour la préservation des services écologiques essentiels et l’atténuation du réchauffement climatique. Le FEM se tient prêt à encourager les actions allant dans ce sens, aux côtés des pays de la région Méditerranée et de leurs partenaires.

I. DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MÉDITERRANÉE

A. APERÇU DES FINANCEMENTS DU FEM

Le Fonds pour l'environnement mondial réunit près de 180 pays, en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, pour s'attaquer à des problèmes environnementaux à caractère mondial tout en encourageant un développement durable au niveau national. Mécanisme financier de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), il est également l'un des rouages du mécanisme financier de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCNULD). Les instances de ces conventions donnent des directives aux organes directeurs du FEM que sont le Conseil et l'Assemblée. Le FEM est également associé à de nombreux instruments multilatéraux à caractère mondial et régional sur l'environnement ayant trait aux eaux internationales et aux réseaux hydrographiques transnationaux. Il est aujourd'hui la première source de financement des projets visant à améliorer l'état environnemental du globe. Depuis 1991, le FEM obtient des résultats impressionnants dans les pays en développement et dans les pays en transition auxquels il a accordé des aides à hauteur de 8,26 milliards de dollars, lesquelles ont permis de mobiliser 33,7 milliards de dollars de cofinancement au profit de plus de 2 200 projets réalisés dans plus de 165 pays¹.

Dans le bassin méditerranéen, le FEM finance des projets dans cinq domaines d'intervention : diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des sols et polluants organiques persistants. Ces projets sont mis en œuvre par les pays bénéficiaires avec l'aide des dix Entités d'exécution du FEM². L'encadré 1 présente un certain nombre de faits d'actualité dans la région.

Depuis sa création, le FEM a accordé des aides à hauteur de 463 millions de dollars et mobilisé 1,750 milliard de dollars de cofinancement à l'appui de 122 projets et 764 microfinancements au profit de la région Méditerranée qui regroupe l'Algérie, l'Autorité palestinienne, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Ces ressources ont été allouées au cours des cinq cycles de refinancement de l'institution, depuis la phase pilote (FEM-0) au quatrième cycle, toujours en cours (FEM-4)³.

Ce niveau élevé de financement n'a cessé d'augmenter d'un cycle à l'autre, comme le montre la figure 1. Les ressources allouées au titre de FEM-4 sont les plus importantes à ce jour. Historiquement, elles sont passées d'environ 48,3 millions de dollars pendant la phase pilote (FEM-0) à 131 millions de dollars aujourd'hui. Au fil des ans, les projets ont évolué tant en nombre qu'en envergure. On en dénombrait 6, 22, 34 et 28 pendant FEM-0, FEM-1, FEM-2 et FEM-3 respectivement. Pour la première moitié de FEM-4, le cycle en cours, 32 projets ont déjà été approuvés.

Dans la région Méditerranée, le FEM mobilise des cofinancements d'un niveau particulièrement élevé. Le ratio de cofinancement est de 1 à 4 en moyenne, et s'établit comme suit par pays : Algérie (1:1), Liban (1:0,6), Libye (1:0,3), Syrie (1:3) et Turquie (1:2). Il est particulièrement élevé au Maroc (1:7,5), en Jordanie (1:4,7) et en Égypte (1:4,6).

Depuis 1992, la région a bénéficié de 764 projets au titre du Programme de microfinancements⁴, financés à hauteur de 17,25 millions de dollars par le FEM et de 30,41 millions de dollars par des cofinancements. La majeure partie des fonds alloués par l'institution dans le cadre de ce programme privilégie les projets témoins de proximité axés sur les énergies renouvelables, les petits projets d'amélioration de la maîtrise de l'énergie, la protection des zones côtières, les moyens de subsistance de remplacement, l'écotourisme, la protection *in situ* des espèces terrestres, la gestion durable des sols et l'aide à l'appui des masses d'eau internationales.

1 www.thegef.org

2 Il s'agit des entités suivantes : Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Banque asiatique de développement (BAsD), Banque interaméricaine de développement (BID), Banque africaine de développement (BAfD), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et Fonds international pour le développement agricole (FIDA).

3 Outre la phase pilote (FEM-0), de 1991 à 1994, on compte quatre périodes couvertes par une reconstitution des ressources de la Caisse du FEM : FEM-1, de 1994 à 1998, FEM-2, de 1998 à 2002, FEM-3, de 2002 à 2006, et enfin FEM-4, de 2006 à 2010.

4 Financé par le Fonds pour l'environnement mondial dans le cadre de ses activités institutionnelles, le Programme de microfinancements est administré par le Programme des Nations Unies pour le développement pour le compte du FEM et exécuté par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.



ENCADRÉ 1 : Perspectives de développement durable dans le bassin méditerranéen¹

Le milieu naturel du bassin méditerranéen compte parmi les plus riches au monde. Il abrite 10 % des espèces végétales supérieures de la planète, la moitié étant endémique à la région, et 18 % des grands animaux. Il abrite également 6 % des espèces marines connues, dont le tiers est endémique.

Le milieu naturel méditerranéen reste aussi l'un des plus vulnérables au monde. En effet, 30 % du fret maritime international et 25 % de l'ensemble des hydrocarbures transportés transitent par la mer Méditerranée. Un tiers de la population de la région est concentrée sur le littoral. L'eau douce est rare : quelque 3 500 m³ par habitant par an sont disponibles sur la rive nord, contre seulement 1 000 m³ sur la rive sud (sans la Turquie). La moyenne annuelle mondiale est de 6 800 m³ par habitant.

On a également constaté que les effets du changement climatique se font ressentir plus rapidement dans cette région que dans le reste du monde. Durant le siècle dernier, la température de l'air y a augmenté de 1,5 à 4 °C en fonction de la sous-région, l'augmentation moyenne mondiale sur la même période étant de 0,7°C. Dans certaines zones, les précipitations ont diminué de 20 %.

Mer intérieure et écorégion, le bassin méditerranéen se caractérise par la forte interdépendance écologique de ses riverains. Cette interdépendance est appelée à devenir un facteur de coopération important.

Les faits d'actualité les plus marquants dans la région sont les suivants :

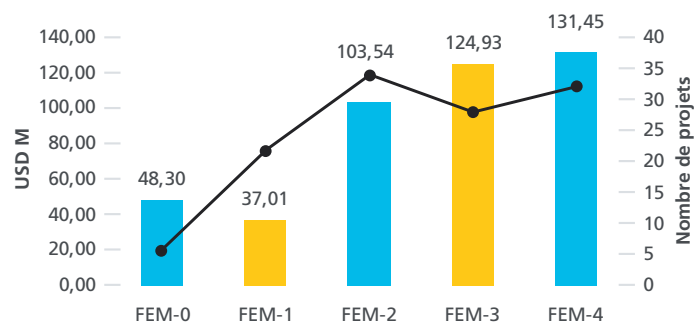
- La population des zones côtières a doublé au cours des 30 dernières années.
- Le nombre de touristes internationaux a plus que quadruplé entre 1970 et 2005, pour atteindre 246 millions en 2005 (les recettes issues du tourisme cette même année se chiffraient à 243 milliards d'euros)
- 20 millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable
- 47 millions d'habitants n'ont pas accès aux services d'assainissement
- En 2002, 60 % des eaux usées des zones urbaines étaient rejetées dans la mer sans traitement préalable
- 9 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité
- 290 millions d'habitants pourraient faire face à des pénuries d'eau d'ici 2050
- La demande d'énergie augmentera de 50 % d'ici 2025
- Les combustibles fossiles représentent aujourd'hui 80 % de l'approvisionnement énergétique des pays méditerranéens
- Les émissions de CO₂ augmenteront de 55 à 119 % d'ici 2025
- La modification du climat exacerbe plusieurs des problèmes ci-dessus

¹ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Les perspectives du Plan bleu sur le développement durable en Méditerranée, juillet 2008.



National Geographic Society

FIGURE 1 : Ressources allouées par le FEM à la région Méditerranée de FEM-0 à FEM-4, tous domaines d'intervention confondus



istockphoto

Les réalisations du FEM dans la région sont le fruit des efforts conjugués des pays, du Secrétariat du FEM et de ses Entités d'exécution, et d'une collaboration étroite avec d'autres institutions bilatérales et multilatérales.

B. RÉFORMES ET PRIORITÉS PENDANT FEM-4

La quatrième reconstitution des ressources du FEM (FEM-4) marque un tournant dans le travail de l'institution. En décembre 2006, la directrice générale a présenté au Conseil un pacte de viabilité en cinq points visant à accroître l'efficacité et l'impact des interventions du FEM. L'une des réformes entreprises à ce titre consistait à passer de l'approche-projet à l'approche-programme, l'objectif étant de réserver désormais les ressources financières limitées de FEM-4 à un ensemble de problèmes environnementaux à caractère mondial et de renforcer l'impact des actions menées en établissant des liens entre les projets par le biais de plateformes-cadres.

Une fois la quatrième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM (FEM-4) menée à son terme, le Conseil du FEM a chargé le Secrétariat de revoir les stratégies dans les six domaines d'intervention en tenant compte d'aspects transectoriels tels que la gestion forestière durable et la bonne gestion des substances chimiques.

C. FINANCEMENTS PENDANT FEM-4

À mi-parcours de FEM-4, on estime à 131 millions de dollars le montant total des ressources allouées à la région à l'appui de projets. Cette somme devrait permettre de mobiliser des cofinancements à hauteur de 574 millions de dollars.

D. PERSPECTIVES

En dépit de ses nombreuses réalisations, le FEM peut encore accroître sensiblement la portée de son action en Méditerranée, surtout au regard de son évolution stratégique.

Jusqu'à FEM-3, la majorité des financements était allouée à des projets indépendants les uns des autres. Dans le droit fil des instructions du Conseil du FEM et de la stratégie adoptée pour FEM-4, l'un des principaux objectifs pour cette période est d'agir stratégiquement en axant davantage les interventions sur des plateformes-cadres pour optimiser l'impact sur le terrain. Cette approche-programme a débouché sur des plateformes telles que MENARID, TerrAfrica, l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable et l'Initiative pour le Triangle de corail.

Il faudra que les gouvernants, au plus haut niveau, réitérent leur engagement pour que les 10 prochaines années soient celles du passage à une logique de développement durable et inversent la tendance à la dégradation de la sécurité de l'environnement, des ressources en eau et des personnes. Il sera indispensable d'établir un lien entre les multiples institutions et programmes existants. Avec l'aide de tous ses partenaires, l'espace méditerranéen se prête bien à l'adoption d'une approche-programme globale, intersectorielle et régionale ayant les pays pour moteur. Cette approche prendrait en compte les questions clés dans les domaines de la biodiversité, des eaux internationales, du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, et des polluants organiques persistants, et permettrait de tirer le meilleur parti des ressources du FEM et des cofinancements au profit des pays. Elle pourrait prendre la forme d'un conseil de gestion de l'environnement qui intégrerait la dimension environnementale à la promotion du développement, contribuant ainsi à une croissance durable.

Les pays de la région Méditerranée continuent aussi à demander qu'on les aide à renforcer leur capacité à relever les défis de plus en plus nombreux qui les attendent. Si les projets du FEM se sont déjà attaqués à certains de ces problèmes dans la région, les opérations futures devront prévoir des ressources importantes à l'appui du renforcement des capacités et du transfert de technologies non polluantes.

II. FINANCEMENTS SECTORIELS ET INTERSECTORIELS EN MÉDITERRANÉE

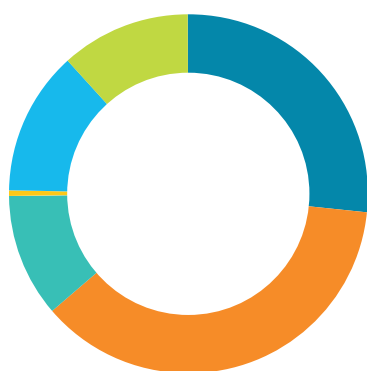
La figure 2 présente l'ensemble des ressources allouées par le FEM à la région Méditerranée dans chacun de ses domaines d'intervention depuis sa création. Jusqu'ici, le domaine d'intervention « changements climatiques » a absorbé la plus grande part des ressources, soit 166 millions de dollars, ou 37 %, suivi de la diversité biologique (27 %), des polluants organiques persistants (13 %), des activités intersectorielles (12 %), des eaux internationales (11 %) et de la dégradation des sols (0,4 %).

A. DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Les écosystèmes côtiers méditerranéens constituent des zones de transition entre les écosystèmes tropicaux et tempérés. Le bassin méditerranéen est un biotope composé de plus de 25 000 espèces, dont la moitié est endémique. La destruction et la fragmentation des écosystèmes et habitats marins, humides et forestiers, exacerbées par les effets du changement

climatique, sont les deux problèmes les plus graves. Les conséquences sont inquiétantes : disparition des principales fonctions assurant l'équilibre des écosystèmes, diminution des biens et services fournis et extinction de certaines espèces. Les zones humides situées le long des voies de migration méditerranéennes sont surtout utilisées par les échassiers au printemps lorsqu'ils quittent leurs « quartiers d'hiver » africains et méditerranéens pour remonter vers le nord. Selon les estimations, leur population a diminué de 65 % le long de ces voies. Le phoque moine, le goéland d'Audouin et les tortues luth, caouanne et verte comptent parmi les espèces les plus menacées. Les échanges naturels et les courants marins sont limités dans une mer semi-fermée, et les espèces envahissantes compromettent la productivité des eaux. La prolifération de certaines espèces, favorisée par la température élevée de l'eau et le nombre restreint de prédateurs, peut également être un problème. Ainsi, les colonies de *Pelagia noctiluca*, des méduses aux tentacules très urticantes, dont la reproduction est favorisée par la température élevée de l'eau, sont aujourd'hui monnaie courante dans la mer Méditerranée et font peser une menace sur le tourisme et la pêche.

FIGURE 2 : Répartition sectorielle de l'ensemble des ressources allouées par le FEM à la région Méditerranée¹



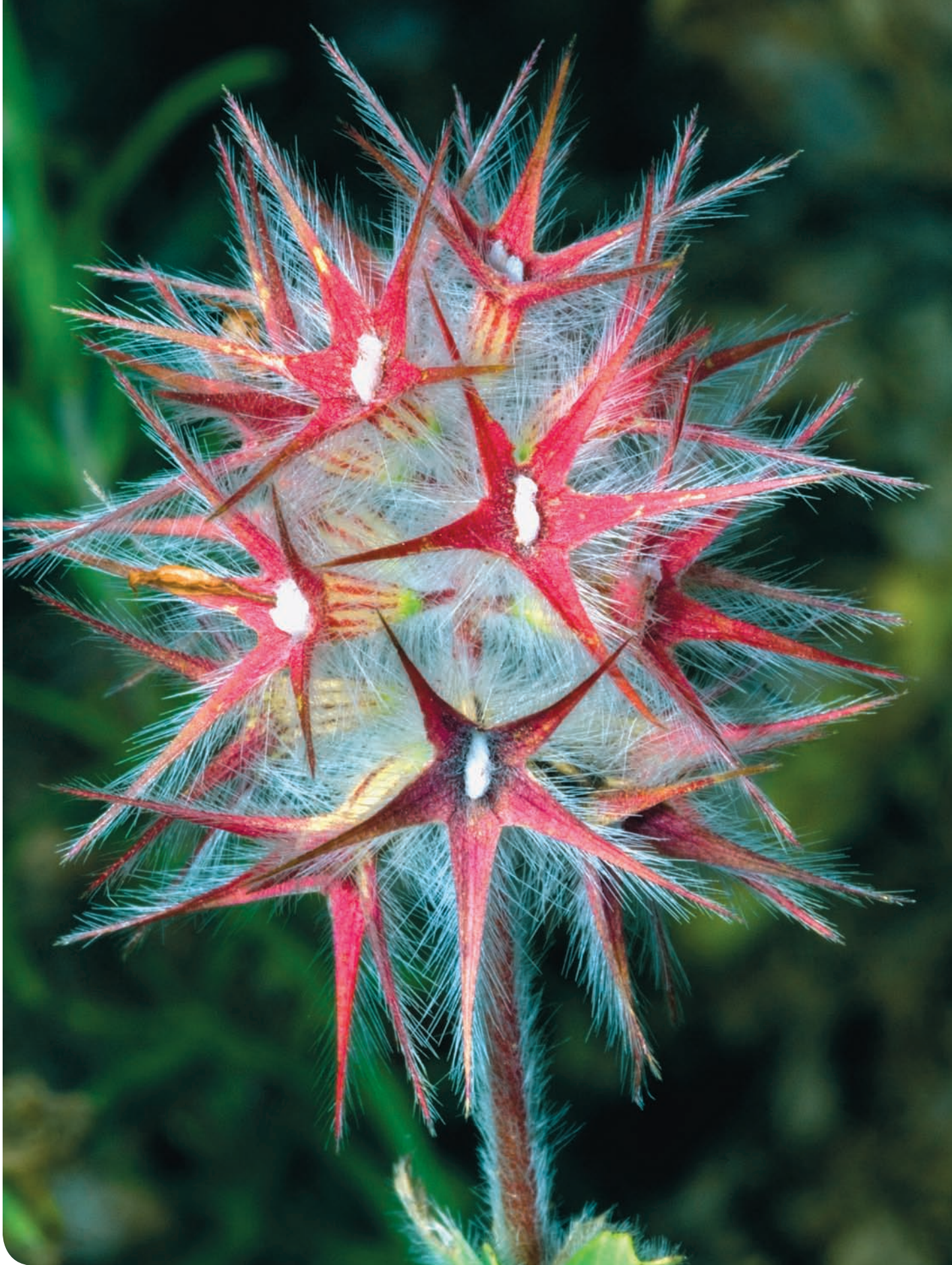
- Diversité biologique **26,3 %**
- Changements climatiques **37,3 %**
- Eaux internationales **11 %**
- Dégradation des sols **0,4 %**
- Polluants organiques persistants **13 %**
- Activités intersectorielles **12 %**

¹ Les ressources des domaines d'intervention « dégradation des sols », « eaux internationales » et « polluants organiques persistants » ont essentiellement servi à financer des activités intersectorielles ; les financements effectivement alloués aux domaines d'intervention peuvent être plus élevés que sur la figure.

Financements alloués dans le domaine d'intervention « diversité biologique » jusqu'à FEM-4

Les pays, le FEM et ses partenaires ont mis en œuvre tout un ensemble de projets pour préserver la biodiversité méditerranéenne. La contribution du FEM à l'établissement de réseaux d'aires protégées qui couvrent 115 194 km² mérite tout particulièrement d'être signalée. Certains pays comme l'Égypte, où 10 % des terres et des eaux sont protégées, montrent la voie à suivre à cet égard. Dans le domaine d'intervention « diversité biologique », le FEM a financé 46 projets portant aussi bien sur le renforcement des capacités que sur la protection et la gestion durable des forêts, des montagnes, du milieu marin, du littoral et des zones humides, et la préservation de certaines espèces végétales et animales, allouant environ 117 millions de dollars, soit 4 % de l'ensemble de son portefeuille dans ce domaine, et mobilisant près de 107 millions de dollars supplémentaires, soit un ratio de cofinancement proche de 1:1 (voir annexe 1).

Douze de ces projets sont consacrés à la préservation de la biodiversité, 22 à la préparation de stratégies et plans d'action nationaux, et 12 à la gestion intégrée des ressources naturelles. La majorité des projets sont à caractère national. Deux sont de portée régionale, celui sur la protection des zones humides et des écosystèmes côtiers dans le bassin méditerranéen, et celui portant sur le plan de sauvetage de la colonie de phoques moines méditerranéens du Cap Blanc. Les encadrés 2 et 3 présentent quelques-uns de ces projets.



**Financements dans le domaine d'intervention
« diversité biologique » pendant FEM-4**

À ce jour, quatre projets indépendants ont été financés dans ce domaine. Comme le montre le tableau ci-dessous, ils visent à prendre systématiquement en compte la biodiversité dans les zones terrestres et marines d'activité économique, à faciliter la gestion des zones protégées et des ressources naturelles, et à préserver les forêts. Les financements alloués à la région dans ce domaine pendant FEM-4 représentent 10 % de l'ensemble des ressources consacrées aux mêmes fins par le FEM. Ces mêmes ressources contribuent aussi au financement du programme MENARID. Quant à la composante « diversité biologique » du Partenariat stratégique pour la **protection du grand écosystème marin de la Méditerranée, elle est financée à partir des cofinancements mobilisés pour ce projet.**



Perspectives

Les riverains prennent conscience que les activités économiques qui, comme le tourisme, dépendent de la vitalité des écosystèmes, seront compromises si le milieu naturel n'est pas durablement préservé. À ce jour, le bassin méditerranéen a perdu plus de 70 % de ses habitats. Le réchauffement des eaux de la Méditerranée, dû au changement climatique, pose également problème. La biodiversité souffre de la transformation des zones côtières de la région. Selon le Plan bleu du PNUE, 50 % du littoral pourraient être équipés sous une forme ou une autre en 2025, contre 40 % en 2000. Les côtes méditerranéennes accueillent également 33 % de la population de la région et constituent la destination de 30 % du tourisme mondial. En outre, 30 % du fret maritime international et 25 % de l'ensemble des hydrocarbures transportés passent par la mer Méditerranée. Le déboisement, la dégradation des coraux et la surpêche sont des problèmes majeurs. Selon les estimations, les prises de thons rouges sont quatre fois supérieures au rythme soutenable, ce qui risque d'entraîner la désintégration des stocks. Pour les riverains, le FEM et ses partenaires, il s'agit de protéger les habitats essentiels, les frayères et les écosystèmes clés, notamment ceux indispensables à la chaîne alimentaire. Il faut promouvoir des actions au niveau national et régional pour intégrer systématiquement la biodiversité à la gestion des zones terrestres et marines d'activité économique. On doit protéger plus efficacement les herbiers, éléments essentiels du cycle biologique des poissons et des crustacés. Il conviendrait aussi d'envisager la création d'un réseau d'aires protégées côtières et marines et d'en chiffrer la valeur dans le cadre d'une plateforme-cadre pour la Méditerranée ou du Partenariat stratégique du FEM pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée.

TABLEAU 1 : Financements dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pendant FEM-4

Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	Financement du FEM USD M	Cofinancement USD M
Gestion intégrée de l'écosystème et des ressources naturelles dans la vallée du Rift en Jordanie	Jordanie	DB	BM	6,50	6,55
Prise en compte systématique de la gestion de la biodiversité dans la production de plantes médicinales et aromatiques	Liban	DB	PNUD	0,98	1,15
Aide à la gestion durable des sols dans le gouvernorat de Siliana (MENARID)	Tunisie	AI ¹	FIDA	0,4	2,05
Extension et amélioration de la gestion du dispositif de forêts protégées dans le réseau national d'aires protégées	Turquie	DB	PNUD	1,00	1,43
Renforcement du réseau d'aires protégées en Turquie : Promotion de la viabilité à long terme des zones marines et côtières protégées	Turquie	DB	PNUD	2,40	4,00

Montant total des financements dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pour FEM-4

11,28

15,18

¹ Activité intersectorielle



ENCADRÉ 2 : Préservation des zones humides et des écosystèmes côtiers dans le bassin méditerranéen

Dans le bassin méditerranéen, les zones humides — en général des deltas, des lagunes et des marais saisonniers — sont des ressources naturelles précieuses dont la population dépend pour l'eau potable, la protection contre les inondations, la stabilisation des côtes, la pêche et l'agriculture. Les zones humides sont souvent les seuls espaces abritant de nombreuses espèces végétales et animales. Elles sont d'autant plus précieuses que beaucoup ont disparu au cours des 100 dernières années.

Le littoral est une zone riche en biodiversité, plus de 50 % des 25 000 espèces végétales qui le peuplent étant endémiques. Il constitue aussi une voie de migration extrêmement importante pour les oiseaux. Le développement anarchique, l'urbanisation, l'expansion du tourisme national et international, la pollution marine d'origine terrestre et l'exploitation sauvage ou excessive des ressources naturelles, en particulier dulcicoles, sont quelques-unes des menaces qui pèsent sur la biodiversité exceptionnelle de ces zones humides et écosystèmes côtiers.

Une initiative régionale baptisée MedWet aide à protéger les espèces menacées d'extinction au niveau mondial dans 15 zones humides et côtières importantes en Albanie, dans les territoires relevant de l'Autorité palestinienne, en Égypte, au Maroc et en Tunisie, mais aussi au Liban grâce à des financements du FFEM. Par des politiques innovantes de gestion de l'espace et des zones humides au niveau national, par la gestion des sites au niveau local, et par la création de réseaux de travail et le partage des acquis

au niveau régional, cette initiative permet aux autres projets qui s'attaquent à des problèmes liés à la pollution et aux ressources en eau de faciliter aussi la préservation de la biodiversité.

MedWet vise à enrayer et à inverser la tendance à la dégradation et à la disparition des zones humides en Méditerranée pour aider à préserver la biodiversité et à promouvoir le développement durable dans la région.

RÉSULTATS

- **MedWet** a été fondée en 1991 dans le but d'encourager la collaboration entre les pays méditerranéens, les centres spécialisés et les ONG internationales en matière de protection des zones humides.
- **MedWet** constitue aujourd'hui une structure de dialogue regroupant 25 pays méditerranéens, des centres spécialisés et des organisations internationales à vocation environnementale qui définissent les principaux problèmes liés aux zones humides et engagent des actions visant à protéger ces espaces tant au profit de l'homme que de la biodiversité. Source d'informations et de savoirs, MedWet aide les pays méditerranéens à déterminer la valeur économique, sociale et écologique des zones humides, fournit des outils techniques, et veille à la bonne gestion de ces espaces. En 2002, MedWet a été officiellement reconnue comme initiative régionale dans le cadre de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

ENCADRÉ 3 : Gestion participative des ressources génétiques du dattier dans les oasis du Maghreb (Financement du FEM : 3 millions de dollars ; cofinancement : 3,5 millions de dollars ; Entité d'exécution : PNUD)

Le palmier dattier joue un rôle clé dans la préservation du microenvironnement fragile des oasis. Il fournit l'ombre et l'humidité et permet à d'autres plantes de pousser et d'être cultivées.

Les producteurs du Maghreb n'exploitent que quelques variétés de dattes économiquement rentables. À titre d'exemple, la Deglet nour, une variété destinée à l'exportation, qui ne représentait que 2,3 % de l'ensemble de la production tunisienne en 1906, y contribuait pour 52 % en 1991. Cette variété représente aujourd'hui 94,2 % de la production dans les deux principales régions d'exploitation en Tunisie. Outre les forces du marché dont il est tributaire, le dattier fait face à plusieurs menaces, dont les maladies (la fusariose vasculaire communément appelée « bayoud » a fait le plus de ravages, décimant plus de deux millions de spécimens en se propageant vers l'est, du Maroc à l'Algérie, au cours du siècle dernier), l'inefficacité des méthodes d'irrigation traditionnelles et l'ensablement par les dunes.

Le projet visait à limiter l'érosion génétique des variétés de dattier du Maghreb pour améliorer la situation économique des oasis et mettre un frein à l'exode rural. Les activités menées dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Sélection *in situ* des meilleures variétés de dattier pour un maximum d'efficacité.
- Adaptation des techniques culturales pour élargir la gamme des variétés cultivées.

- Préservation des savoirs traditionnels relatifs au dattier et à la gestion des oasis par les hommes et les femmes.
- Développement de marchés de substitution pour les produits issus du dattier.
- Renforcement de la capacité nationale à négocier les droits de propriété intellectuelle liés aux ressources génétiques.
- Transposition sur d'autres sites des méthodes faisant autorité.

RÉSULTATS

- Collaboration avec les agriculteurs locaux (plus de 100 exploitants prêts à innover ont été associés au projet) pour présélectionner de nouvelles variétés. En Algérie par exemple, sur 100 variétés présélectionnées, 20 ont été retenues pour être cultivées et 44 (dont 38 très rares) pour être préservées.
- Étude en laboratoire du matériel génétique recueilli sur le terrain. Près de 1 300 spécimens cultivés *in vitro* plantés dans trois pays. En 2001, on comptait moins de 10 variétés de dattier étudiées en laboratoire au Maghreb ; on en dénombrait une soixantaine en 2004.
- Le projet a permis d'intervenir à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, du producteur au consommateur, en passant par le grossiste et le détaillant, pour diversifier le marché des produits du dattier et inciter les agriculteurs à cultiver un plus grand nombre de variétés. Il a également permis de trouver et de promouvoir des produits dérivés tels que les édulcorants, les aliments riches en fibres, la pâte de datte, les palmes de dattier utilisées pour la vannerie et le tronc pour les produits du bois. En Algérie, **un opérateur a investi dans la production de boissons naturelles à base de dattes.**

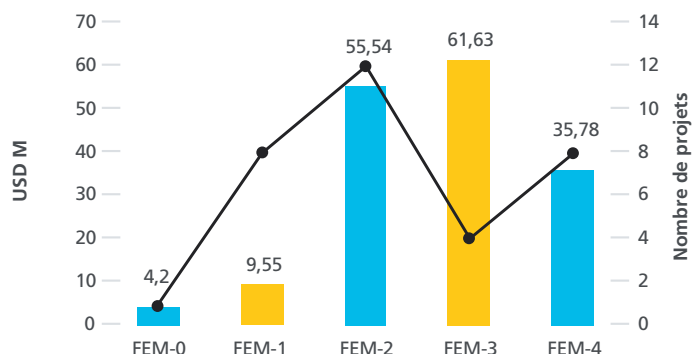


B. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Financements alloués dans le domaine d'intervention « changements climatiques » jusqu'à FEM-4

En tout, le FEM a financé 34 projets consacrés au changement climatique dans la région Méditerranée. Il leur a alloué 166 millions de dollars qui ont permis de mobiliser 1,18 milliard de dollars de cofinancement. La majorité de ces projets, à caractère national, se sont déroulés dans le secteur de l'énergie. Les encadrés 4 et 5 en présentent quelques-uns.

FIGURE 3 : Ressources allouées à la région Méditerranée dans le domaine d'intervention « changements climatiques »



Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pendant FEM-4

Jusqu'ici, huit projets ont été financés dans la région pendant FEM-4, comme le montre le tableau 2. Les financements alloués par le FEM s'élèvent à quelque 31 millions de dollars et ont permis de mobiliser 275 millions de dollars de cofinancement.

TABLEAU 2 : Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pendant FEM-4

Projet	Pays	Financement du FEM USD M	Cofinancement USD M
Les bioénergies au service d'un développement rural durable	Égypte	3,44	12,39
Gestion intégrée des zones côtières pour l'adaptation au changement climatique dans le delta du Nil	Égypte	4,10	12,00
Transports écologiquement viables	Égypte	7,18	37,10
Cadre d'appui à l'investissement dans l'amélioration de la maîtrise de l'énergie	Jordanie	1,00	44,10
Codes de performances énergétiques pour les immeubles d'habitation et maîtrise de l'énergie dans les bâtiments commerciaux et hospitaliers	Maroc	3,28	12,61
Promotion du marché de l'énergie éolienne	Tunisie	6,35	135,90
Transformation du marché des appareils à haut rendement énergétique	Turquie	2,71	2,30
Programme d'adaptation de proximité au changement climatique	Projet mondial (Gouvernements bangladais, bolivien, guatémaltèque, jamaïcain, kazakh, marocain, namibien, nigérien, samoan, vietnamien)	5,00	4,53
Amélioration de la maîtrise de l'énergie dans les immeubles	Turquie	2,72	18,68

Montant total des financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pour FEM-4

35,78

279,60

Près de 86 % de l'ensemble des financements du FEM dans le domaine d'intervention « changements climatiques » et plus de la moitié des projets financés dans la région portent sur le secteur énergétique, l'accent étant mis sur la maîtrise de l'énergie et le marché des énergies renouvelables, et sur l'application de technologies émettant peu de gaz à effet de serre (GES).

Perspectives

La plupart des pays méditerranéens présentent de forts contrastes entre les zones urbaines et industrielles, qui consomment de grandes quantités d'énergie, et les zones rurales, où la consommation est extrêmement faible et l'électrification limitée. Cette situation devrait perdurer, voire s'aggraver, la population de la plupart de ces pays s'accroissant très rapidement. La croissance économique de la région se poursuit à un rythme soutenu ; en moyenne, le PIB réel y a progressé de 4,8 % en 2006 et de 4,4 % en 2005.

Les Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie estiment que la population du bassin méditerranéen devrait passer de 240 millions d'habitants en 2000 à 323 millions en 2020. Qui plus est, la population urbaine devrait passer de 150 millions d'habitants en 2000 à 250 millions en 2020,

et, compte tenu de la croissance économique récente, la consommation d'énergie devrait plus que doubler entre 2000 et 2020. Cette poussée économique, démographique et urbaine met à rude épreuve les infrastructures énergétiques existantes qui se disputent des ressources également destinées aux infrastructures sanitaires et éducatives.

Lorsqu'une forte croissance économique s'accompagne de modes inefficaces d'approvisionnement et de consommation énergétiques, les émissions de GES augmentent considérablement. En outre, le changement climatique pourrait avoir des effets très négatifs sur les zones côtières et arides de la région.

Dans ce contexte, le FEM cherche à renforcer son rôle dans la région en promouvant la transformation des marchés afin de privilégier des formules moins polluantes pour le secteur de l'énergie, des transports et l'utilisation des sols. Il s'efforce également d'aider les pays méditerranéens à appliquer des moyens innovants pour s'adapter aux méfaits de la modification et de la variabilité croissante du climat.

Le FEM prêtera son concours à l'adoption de technologies à haut rendement énergétique dans tous les secteurs économiques et contribuera au développement du marché des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermique, etc.).

ENCADRÉ 4 : Mise en valeur de l'énergie solaire

L'énergie solaire abonde dans le bassin méditerranéen et elle pourrait satisfaire une plus grande partie des besoins énergétiques de la région. Le FEM finance actuellement deux projets de valorisation du solaire thermique dans la région, l'un en Égypte et l'autre au

Maroc. Il s'agit de centrales thermosolaires à cycle combiné intégré (ISCC) qui associent les bienfaits de l'énergie renouvelable et les combustibles fossiles classiques.

Égypte : Centrale hybride thermosolaire
Entité d'exécution : Banque mondiale
Financement du FEM : 49,8 millions de dollars ;
cofinancement : 278 millions de dollars

Associant les turbines à gaz classiques à cycle combiné et la technologie thermosolaire, la centrale permettra de démontrer l'applicabilité de la production hybride d'électricité et aidera à transposer cette technologie en Égypte et ailleurs.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Puissance installée des turbines à gaz : 2 x 41,5 MW
Puissance installée des turbines à vapeur : 68 MW
Puissance installée des équipements solaires : 30 MW
Production totale d'électricité : 985 GWh par an
Contribution annuelle du solaire : 65 GWh (6,6 %)
Réduction annuelle des émissions de CO₂ : 38 000 T

Maroc : Centrale thermosolaire à cycle combiné intégré
Entité d'exécution : Banque mondiale
Financement du FEM : 43,2 millions de dollars ;
cofinancement : 524,6 millions de dollars

Ce projet vise à démontrer que la production d'électricité thermosolaire est économiquement viable partout dans le monde. La production d'électricité par un opérateur indépendant sera régie par un contrat construction-possession-exploitation-transfert (BOOT) ou construction-possession-exploitation (BOO).

RÉSULTATS ATTENDUS :

Puissance totale installée : 200 MW
Capacité des équipements solaires : 20 MW
Production totale d'électricité : 1 590 GWh par an
Contribution du solaire : 55 GWh par an (3,5 %)
Réduction annuelle des émissions de CO₂ : 32 000 T



ENCADRÉ 5 : Tunisie - Suppression des obstacles à la transformation du marché des réfrigérateurs et à leur étiquetage

Entité d'exécution : PNUD ; Financement du FEM : 710 000 dollars ; cofinancement : 1 236 000 dollars

L'achat d'un réfrigérateur représente l'un des postes de dépenses les plus importants d'une famille tunisienne dans un pays où 40 % des appareils électroniques consomment environ 10 % de l'électricité utilisée au niveau national. Une étude réalisée en 1997 en Tunisie a mis en lumière les ressorts de l'expansion rapide de la fabrication des réfrigérateurs et le piètre rendement énergétique des modèles commercialisés. C'est dans ce contexte que le Gouvernement tunisien, avec l'aide du FEM, a lancé en 2000 un projet qui allait mettre en place le cadre juridique de l'étiquetage des réfrigérateurs fabriqués et vendus en Tunisie. Il s'agissait dans un premier temps de rendre obligatoire un étiquetage indiquant le rendement énergétique des réfrigérateurs et ensuite d'établir des normes de rendement minimales.

RÉSULTATS

Remportant un grand succès, le projet a eu les effets suivants :

- Promulgation des lois rendant obligatoire l'étiquetage de certains appareils électriques, en particulier des réfrigérateurs.
- Mise en place de méthodes et équipements pilotes ; conception du programme d'étiquetage énergétique et de normes de rendement.
- Conception, mise en place et accréditation d'un banc d'essai pour mesurer le rendement énergétique des réfrigérateurs, et formation du personnel responsable.
- Conception, validation et application des étiquettes énergétiques.
- Lancement d'une vaste campagne de communication pour présenter les étiquettes et pour informer et mieux orienter le consommateur sur le rendement énergétique de la plupart des appareils.
- Organisation en 2005 d'un atelier régional pour partager les fruits de l'expérience entre pays arabes.
- Formation de 10 des 12 fabricants tunisiens aux procédés d'amélioration du rendement énergétique de leurs produits.
- Économies d'énergie pour la période 2005-2030 : 8,6 TWh.
- Réduction des émissions de GES d'environ 3,4 MteCO₂.

C. EAUX INTERNATIONALES

Le grand écosystème marin de la Méditerranée est une zone écologiquement ultrasensible, d'importance mondiale, qui fait partie des 15 premiers sites marins très menacés inscrits à la liste établie par Conservation International (CI) et qui figure en bonne place sur la liste mondiale des 200 écorégions prioritaires établie par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Il est d'une immense richesse écologique, économique et culturelle. Toutefois, ce vaste patrimoine est menacé par la pollution d'origine terrestre (éléments nutritifs en particulier), le développement anarchique du littoral, la surexploitation des aquifères côtiers et l'absence de réglementation de la pêche qui se traduit par la surexploitation des ressources halieutiques. De nature transnationale, ces problèmes ne peuvent être résolus que par une action concertée des pays riverains.

Les pays méditerranéens ont conjugué leurs efforts pour protéger les ressources naturelles de la mer Méditerranée dans le cadre du *Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée*. Mené par le PNUE, dans le cadre de son programme d'action pour la protection du milieu marin, et par la Banque mondiale, cofinancé par le FEM, et faisant intervenir d'autres organismes et bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ce partenariat aidera à entreprendre des réformes des politiques publiques et du cadre juridique et institutionnel, et à mobiliser des ressources supplémentaires pour inverser la tendance à la dégradation du bassin méditerranéen et des habitats côtiers et ressources biologiques marines qu'il abrite.

Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » jusqu'à FEM-4

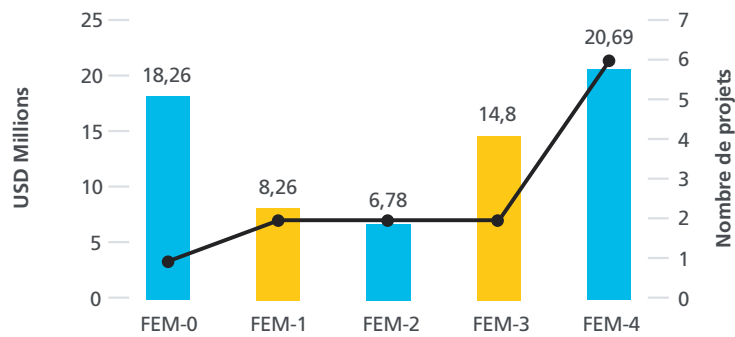
Dans le domaine d'intervention « eaux internationales », le FEM a financé 13 projets (dont six à caractère intersectoriel), allant des activités fondamentales de renforcement des capacités à des projets d'investissement sur le terrain en faveur des eaux marines et côtières, des zones humides, des eaux souterraines et des affluents de la Méditerranée. Les financements alloués par le FEM dans ce domaine d'intervention s'élèvent à 68,8 millions de dollars (voir figure 4), pour un ratio de cofinancement d'environ 1:3, soit 207 millions de dollars. Durant la première moitié de FEM-4, ce sont 10,3 millions de dollars qui ont été investis dans les pays méditerranéens. Une partie de ces fonds a contribué à financer le programme MENARID (voir section D).

Le Partenariat stratégique est appuyé par un Fonds d'investissement pour le bassin méditerranéen d'un montant de 75 millions de dollars. Des allocations à hauteur de 25 millions de dollars ont déjà été approuvées par le Conseil du FEM. À ce jour ces fonds ont permis de financer deux investissements, l'un en Tunisie et l'autre en Égypte.

Sur les 13 projets financés par le FEM, trois sont axés sur la mise en œuvre de réformes et la réalisation des investissements au titre du Partenariat stratégique, dans un contexte régional et national. Quatre autres projets portent sur la gestion innovante



FIGURE 4 : Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » dans le bassin méditerranéen¹



¹ La figure 4 comprend 6 projets intersectoriels bénéficiant en partie de financements au titre du domaine d'intervention « eaux internationales » dans le bassin méditerranéen.

TABLEAU 3 : Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » au titre de FEM-4

Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	Dotations du FEM au titre de la composante EI (USD Millions)	Cofinancements au titre de la composante EI (USD Millions)
Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée – Composante régionale : Exécution des mesures approuvées de protection des ressources environnementales de la Méditerranée et de ses zones côtières	Albanie, Autorité palestinienne, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie	EI/POP	PNUE/ONUDI	9,99	22,95
Réduction des risques pesant sur la gestion durable du système aquifère du Sahara nord-occidental (MENARID)	Algérie, Tunisie, et Libye	EI	PNUE	1,00	1,64
Gestion du bassin hydrographique du Nil oriental	Éthiopie, Soudan et Égypte	EI/DS	BM	2,70	11,58
Prise en compte systématique des méthodes de gestion durable des terres et de l'eau (MENARID)	Jordanie	AI	FIDA	1,45	4,86
Lutte participative contre la désertification et réduction de la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux arides et semi-arides de l'Est du Maroc (MENARID)	Maroc	AI	FIDA/ONUDI	1,00	3,01
Optimisation des terres et de l'eau (MENARID)	Tunisie	AI	BM	4,55	35,41
Montant total des financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » pour FEM-4				20,69	79,45

Les montants des dotations du FEM et des cofinancements ci-dessus représentent uniquement la part des financements allouée au titre du domaine d'intervention « eaux internationales ».

des eaux usées et la pollution agricole. Cinq projets portent sur la gestion des eaux souterraines et des aquifères dans la zone semi-aride qui borde la mer. Un projet cible la pollution par les hydrocarbures à partir des navires. Six des projets financés au moyen des ressources allouées dans le domaine d'intervention « eaux internationales » sont d'envergure régionale. Quelques projets sont présentés dans les encadrés 6, 7 et 8.

Financements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » au titre de FEM-4

Dans le cadre de FEM-4, le Conseil du FEM a jusqu'ici approuvé un projet dans le domaine d'intervention « eaux internationales » et cinq projets intersectoriels bénéficiant de cofinancements au titre de ce domaine d'intervention (tableau 3).

Les financements alloués à la région dans ce domaine d'intervention correspondent à 29,7 % de l'ensemble des financements accordés à la région dans ce domaine d'intervention de FEM-0 à FEM-4. Ils englobent le programme MENARID et le Partenariat stratégique. Ce dernier permet d'accorder des financements à un pays dans un secteur donné, sur le modèle réussi du Partenariat stratégique pour la réduction de la charge en éléments nutritifs des bassins de la mer Noire et du Danube en associant investissement de capitaux, instruments économiques, politiques publiques et cadres réglementaires, et participation du public. Ce qui traduit le passage du renforcement des capacités et des relations entre pays à l'action sur le terrain.

Perspectives

Les priorités et orientations futures pour les pays méditerranéens ont fait l'objet d'une décision de ces derniers de coopérer sur des aspects transnationaux qui les préoccupent, dans le cadre

de deux programmes d'action financés par le FEM : l'un pour réduire la pollution et l'autre pour préserver les ressources biologiques et les habitats côtiers. Le Fonds d'investissement établi à l'appui du Partenariat stratégique constitue une plateforme pour réaliser les investissements nationaux et mener les réformes institutionnelles nécessaires à l'évolution vers des politiques plus durables et non préjudiciables à la Méditerranée et à son littoral.

Les modèles climatiques mondiaux montrent que le rivage méditerranéen constitue la région la plus exposée aux sécheresses à venir. Une mer Méditerranée plus chaude, plus salée et plus polluée s'accompagnera d'une sécheresse accrue au Nord et au Sud, de l'effondrement de l'agriculture, d'une migration accrue de réfugiés écologiques, et d'une réduction considérable du tourisme dans les zones dont le patrimoine de ressources se sera appauvri, et qui seront gagnées par l'instabilité sociale. Les eaux souterraines diminueront et la Méditerranée infiltrera les aquifères, les rendant salés et inutilisables. L'aide du FEM dans le domaine d'intervention « eaux internationales » est axée sur ces grands problèmes qui entravent le développement économique et le progrès social.

Initialement approuvé par le Conseil du FEM pendant FEM-3, le Partenariat stratégique pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée s'est accéléré avec l'augmentation des fonds pendant FEM-4. Ce partenariat apporte de la cohérence dans les actions menées et permet aux partenaires de travailler ensemble avec les pays pour fournir des ressources financières là où elles sont le plus nécessaires pour s'attaquer aux aspects transnationaux difficiles qui requièrent une action collective. Le rôle moteur que joue le FEM dans le cadre de ce partenariat avec les autres participants concernant la mer Méditerranée, son littoral et ses affluents devrait être



ENCADRÉ 6 : Bassin du Nil — Des liens d’interdépendance clés avec la Méditerranée

En 1999, les dix pays du bassin du Nil ont pris la décision audacieuse, avec l’aide du FEM et de plus d’une douzaine d’autres organismes d’aide au développement, de travailler ensemble à une vision sociale et économique commune du développement durable. Le FEM s’est engagé à fournir plus de 20 millions de dollars pour promouvoir la coopération, les pays et les autres partenaires ayant fourni 100 millions de dollars pour mettre en place l’Initiative du Bassin du Nil. C’est l’avenir des pays, surtout ceux du delta du Nil, qui est menacé, s’ils ne coopèrent pas sur la question des eaux transnationales. La coopération en matière de planification et de gestion de l’ensemble du bassin, mais aussi le resserrement des liens économiques et sociaux entre ces pays, devraient générer 3 milliards de dollars, grâce notamment aux activités suivantes : production hydroélectrique, amélioration de la production alimentaire, promotion des transports, de l’industrie et du commerce, et protection du fragile milieu naturel du bassin et de ses principaux actifs environnementaux aquatiques.

L’intervention du FEM dans le cadre de l’Initiative du Bassin du Nil a un impact notable, les pays œuvrant ensemble pour une utilisation et une gestion plus rationnelles de leur réseau hydrographique commun. Le fait que ce projet privilégie le milieu aquatique a pour effet de favoriser la coopération et une gestion plus rationnelle de l’eau à l’appui de la préservation des écosystèmes aquatiques du bassin, dont le delta situé en aval et la mer Méditerranée.





ENCADRÉ 7 : Projet d'optimisation des sols et des ressources en eau en Tunisie (rattaché à la plateforme-cadre MENARID)

La Tunisie doit faire face à trois problèmes étroitement liés qui mettent en péril les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement : rareté de l'eau et dégradation des sols (toutes deux exacerbées par la modification du climat) et pollution des ressources de la mer Méditerranée.

Ce projet rattaché à une plateforme-cadre permettra d'évaluer et de mettre à l'épreuve plusieurs formules possibles pour améliorer la disponibilité de l'eau, réduire la pollution dans la Méditerranée et dans le golfe de Tunis, et accroître la viabilité à long terme des pratiques agricoles et des moyens d'existence face au changement climatique. Des investissements pilotes seront réalisés dans un certain nombre de zones pour évaluer la viabilité d'une approche intégrée.

Trois scénarios de recyclage des eaux usées seront élaborés pour réduire la pollution de la Méditerranée :

1. Déversement dans la mer : Ce cas de figure s'appliquera lorsque les eaux traitées ne seront pas réutilisées à des fins agricoles durant les années humides.

2. Transfert à l'agriculture : Une évaluation fournira une analyse détaillée des contraintes pesant sur la utilisation des eaux recyclées. Elle déterminera 1) les zones se prêtant le mieux à cette utilisation (60 à 80 km du Grand Tunis dans un premier temps), 2) les caractéristiques du recyclage, et 3) les effets sociaux, économiques et environnementaux connexes compte tenu de la zone et des besoins.

3. Traitement puis recharge des nappes aquifères : Dans ce cas de figure, on examinera les moyens possibles d'améliorer le traitement et la réglementation des eaux usées, le but étant de déverser des eaux propres dans le golfe, de les réutiliser à des fins d'irrigation ou de s'en servir pour recharger les nappes aquifères.

Conservation, gestion durable et utilisation des sols et de ressources en eau

Ce projet, qui vient également compléter l'activité envisagée cofinancée par la Banque mondiale intitulée Projet intégré de développement rural de proximité (CBIRD), mettra en évidence la faisabilité sur le terrain du deuxième scénario ci-dessus.

Communication et information

Les méthodes faisant autorité en matière d'actions de proximité pour combattre et prévenir la dégradation des sols seront consignées dans un document et diffusées à l'échelle nationale pour permettre leur transposition dans d'autres zones du pays.

RÉSULTATS

Le projet aidera à améliorer l'état écologique de la planète grâce notamment aux activités suivantes : expansion du couvert végétal dans les bassins hydrographiques soumis à une dégradation, augmentation de la productivité des sols, préservation de l'intégrité et des fonctions écologiques dans les zones agricoles, préservation de la diversité biologique, renforcement de la capacité d'adaptation à l'évolution du climat et des systèmes, réduction des émissions de dioxyde carbone et renforcement de la séquestration de carbone, rétablissement et maintien de la fertilité des sols dans des zones ciblées, et amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les exploitations agricoles. Les effets positifs directs qui en découleront au niveau local incluent l'augmentation de la productivité nette et l'amélioration de la capacité des agriculteurs à s'adapter aux phénomènes climatiques extrêmes.



ENCADRÉ 8 : Aménagement d'une zone humide artificielle à proximité du lac Manzala : Une voie à suivre

Les zones humides artificielles représentent l'une des multiples solutions technologiques mises à l'épreuve à travers le monde dans le cadre des projets du FEM dans le domaine d'intervention « eaux internationales » pour diminuer la quantité d'éléments nutritifs rejetés dans les réseaux hydrographiques dulcicoles et marins. C'est le Projet d'aménagement d'un marais artificiel près du Lac Manzala, exécuté par l'Égypte avec le concours du PNUD, qui a permis de mener les premières interventions grandeur nature de ce type.

L'ouvrage achevé et pleinement opérationnel a été mis à la disposition du ministère égyptien de l'Irrigation et des Ressources hydrauliques par le ministère pour l'Environnement. Son succès a permis de le transposer ailleurs et d'inaugurer 60 centres piscicoles alimentés par l'eau traitée provenant du lac.

Ce projet du FEM de 4,88 millions de dollars visait à s'attaquer au problème des eaux polluées des centres urbains environnants et d'autres sources industrielles, domestiques et agricoles transportées par des drains et déversées dans le lac et, en fin de compte, dans la Méditerranée. Au nombre des polluants figuraient de grandes quantités de matières particulaires, des nutriments, des bactéries, des métaux lourds et des matières organiques toxiques.

L'ouvrage utilise un système très simple d'un coût égal à 10 % de celui des systèmes conventionnels de traitement des eaux usées à forte intensité de produits chimiques et nécessite moins d'entretien. Une fois pompée dans des étangs de décantation, les eaux traversent le marais artificiel qui couvre une superficie d'environ 25 hectares. Dans la phase expérimentale, l'ouvrage a pu traiter 25 000 m³ d'eau par jour, soit approximativement 10 000 m³ de moins que sa capacité réelle. Une fois traitée, l'eau est utilisée

à des fins d'irrigation, d'agriculture et de pisciculture. Le marais artificiel fournit également des moyens d'existence au niveau local (services d'appui et activités manufacturières à petite échelle). La période d'essai étant achevée, le projet devrait désormais attirer des investissements privés.

« Ce projet peut être transposé à une plus grande échelle en milieu rural », a déclaré le ministre de l'Irrigation et des Ressources hydrauliques, Abu Zeid, lors de la cérémonie de mise à disposition de l'ouvrage. Le gouverneur de Port Saïd a d'ores et déjà demandé la construction d'un ouvrage similaire à l'Est de Port Saïd et proposé un site à cet effet.

Le projet a en réalité mis en évidence l'efficacité des zones humides artificielles dans le traitement des eaux usées, avec des taux d'élimination de 61 % pour ce qui est de la demande biologique en oxygène (DBO), 80 % pour l'ensemble des matières solides en suspension, 15 % pour le phosphore, 51 % pour l'azote, et 97 % pour l'ensemble des organismes coliformes. Le taux de croissance des poissons a augmenté de 50 % du fait de la réduction de la DBO, et l'efficacité économique des pêcheries a quadruplé en raison de la baisse de la fréquence de renouvellement nécessaire de l'eau des étangs. L'utilisation de l'eau douce à des fins d'irrigation a également baissé avec la récupération par les agriculteurs locaux des eaux recyclées.

Pour de plus amples informations sur le Projet d'aménagement d'une zone humide artificielle près du lac Manzala, prière de consulter le site :
http://www.undp.org/gef/05/spotlight/lake_manzala.html



FEM

dans le droit fil de l'initiative lancée récemment baptisée *Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée*.

D. DÉGRADATION DES SOLS

Dégradation des sols, de l'eau et des ressources naturelles

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) comporte des écosystèmes variés prédominés par les zones arides et semi-arides à pluviométrie faible et variable, bon nombre d'entre elles étant extrêmement arides (déserts). Les zones les plus humides ont un climat méditerranéen qui se caractérise par des étés longs et secs et des hivers doux et humides. La faible pluviométrie, les fortes températures et les taux d'évapotranspiration élevés font de la région la plus aride au monde. Au cours des 50 années écoulées, les températures ont augmenté dans certaines zones du fait du réchauffement de la planète. Dans la région tout entière, le changement climatique devrait accroître le stress hydrique et favoriser l'expansion des déserts. Les terres cultivables (d'une superficie déjà inférieure de 6 % à celle de la masse terrestre de la région) continuent de diminuer du fait de la dégradation des sols et de la sécheresse chronique.

On estime à quelque 432 milliards de m³/an le volume total des ressources hydriques renouvelables de la région (soit moins de 1 % des ressources mondiales). Dans un certain nombre de pays, le niveau d'extraction des eaux souterraines est déjà supérieur aux taux de recharge des nappes aquifères et les réserves stratégiques s'amenuisent. En outre, les volumes annuels de ressources hydriques renouvelables par habitant devraient baisser de 1 045 m³/an en 1997 à 740 m³/an en 2015. La surexploitation et les conflits d'usage des eaux transnationales et des ressources en eau souterraine à travers la région provoque des dégâts écologiques et économiques

considérables, une diminution des moyens d'existence pour les pauvres et la multiplication des conflits et des tensions entre les utilisateurs en amont et en aval. Tenant compte de l'expansion envisagée des zones irriguées, on prévoit que l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation représentera bientôt 67 % du volume total des ressources hydriques renouvelables de la région.

Malgré son aridité, la région MENA abrite une biodiversité d'importance mondiale, assez importante dans certaines zones du désert, par exemple. Ses prairies situées sur les terres semi-arides et subhumides sèches sont encore plus riches que les déserts, bon nombre d'entre elles servant de terrains de parcours pastoral. Le biome méditerranéen de la région est fort riche en espèces et les zones d'endémisme sont très circonscrites (c'est le cas notamment pour une grande variété d'espèces comme les plantes médicinales et aromatiques), mais la biodiversité méditerranéenne est menacée par la fragmentation et la conversion continue des habitats, la forte densité de la population conjuguée à l'abandon des méthodes traditionnelles, et les espèces exotiques envahissantes. La fragmentation des habitats est un problème qui touche particulièrement la région ; la végétation naturelle qui subsiste pousse sur de petites parcelles de terrain dispersées. Bon nombre d'espèces végétales endémiques au bassin sont confinées dans de très petites zones et sont donc extrêmement exposées à la disparition de leur habitat, au surpâturage et à l'urbanisation. Le bassin méditerranéen dans la région MENA fait partie des 25 zones écologiques sensibles généralement reconnues. Il s'agit de zones terrestres riches en espèces endémiques dont les habitats disparaissent en grand nombre. Les zones présentant un intérêt particulier englobent les zones côtières de l'Algérie, de la Syrie et du Liban, les zones montagneuses de la côte méditerranéenne

TABEAU 4 : Financements dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » au titre de FEM-4

Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	Dotation du FEM (USD Millions)	Cofinancement (USD Millions)
Activités transsectorielles de suivi-évaluation et gestion des connaissances pour une gestion intégrée des ressources naturelles dans le cadre de la plateforme-cadre MENARID (MENARID)	Algérie, Égypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie, et Yémen	DS	FIDA	0,73	1,60
Projet de gestion du bassin hydrographique du Nil oriental	Éthiopie, Soudan et Égypte	EI/DS	BM	6,00	25,72
Internalisation des modes de gestion durable des sols et des ressources en eau (MENARID)	Jordanie	EI/DS	FIDA	5,00	16,77
Sauvegarde et restauration du patrimoine de terres boisées (GDF)	Liban	DS	PNUD	0,98	1,28
Lutte participative contre la désertification et réduction de la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux arides et semi-arides de l'Est du Maroc (MENARID)	Maroc	EI/DS	FIDA/ONUDI	5,00	15,03
Aide à la gestion durable des sols dans le gouvernorat de Siliana (MENARID)	Tunisie	DB/DS	FIDA	4,60	23,54
Projet d'optimisation des sols et des ressources en eau (MENARID)	Tunisie	CC/EI/DS	BM	4,54	35,34
Montant total des financements dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » pour FEM-4				26,85	119,28

du Maroc, les montagnes du Moyen et du Haut Atlas au Maroc et les zones humides de l'Iran. Conscient du précieux patrimoine naturel du bassin méditerranéen qui reste pourtant extrêmement menacé, de nombreux pays de la région, en particulier le Liban, la Tunisie et la Syrie, prévoient d'étendre leurs réseaux de zones protégées.

Les méfaits croissants du changement climatique, de la sécheresse et de la pénurie d'eau devraient s'amplifier considérablement. Par ailleurs, l'extraction excessive des ressources en eau souterraine peu profonde, la salinisation du sol due à une irrigation impropre et l'intrusion d'eau de mer le long des côtes deviennent des menaces importantes. Pour ajouter à ces problèmes, le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2007) laisse entrevoir une détérioration des conditions climatiques dans la région MENA, qui se caractériserait par exemple par un accroissement possible des températures de 2,2 à 5,4°C entre 2070 et 2099 et par une baisse des précipitations annuelles moyennes de 12 % le long du littoral méditerranéen. Au vu de ce scénario de pluviométrie, les projections relatives à la sécheresse au niveau mondial pour le XXI^e siècle semblent plus exactes, ce qui n'est pas sans conséquences pour les terres cultivées de la région. Vers les années 2080, on prévoit une baisse substantielle du potentiel de production céréalière sur les terres non irriguées. Cette diminution pourrait atteindre les 50 % dans la période comprise entre 2000 et 2020.

Obstacles à la gestion intégrée des ressources naturelles

En dépit des progrès constants dans la lutte contre les causes profondes de la dégradation des sols et des écosystèmes dans la région et des efforts notables pour atténuer les effets des conditions écologiques et climatiques difficiles, de nombreux pays de la région restent confrontés à un certain nombre de difficultés. Les paysages sont modelés et entretenus par l'homme qui les utilise et mène des interventions pour exploiter au maximum les biens et services écosystémiques, tels que définis dans l'Évaluation

des écosystèmes pour le millénaire. L'une des grandes stratégies de la région consiste à établir un équilibre entre la protection de la biodiversité et le développement humain.

Financements dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » jusqu'à FEM-4

Approuvé en 2003, le domaine d'intervention « dégradation des sols » est l'un des plus récents du FEM. FEM-4 est la première période de reconstitution des ressources de l'institution au cours de laquelle elle a accordé des financements à la région dans ce domaine d'intervention.

Financements dans le domaine d'intervention « changements climatiques » au titre de FEM-4

Jusqu'ici pendant FEM-4, le FEM a financé, dans la région, deux projets dans le domaine d'intervention « dégradation des sols » axés sur la gestion des connaissances et la gestion durable des terres boisées et cinq projets intersectoriels. Le principal financement au titre de FEM-4 sera alloué au titre de la plateforme-cadre MENARID, qui aide à faciliter la gestion intégrée des ressources naturelles dans la région (voir encadré 9). Cette plateforme permettra d'allouer les montants suivants dans les domaines d'intervention ci-après : « dégradation des sols » : 35 millions de dollars, « eaux internationales » : 11 millions de dollars, « changements climatiques »/priorité stratégique « adaptation » : 4,42 millions de dollars. Les montants se rapportant aux domaines d'intervention « diversité biologique » et « changements climatiques » dépendront de l'engagement des ressources allouées au pays dans le cadre du DAR pour financer des projets rattachés à la plateforme-cadre MENARID.

Tous les projets rattachés à cette plateforme seront axés sur l'application des plans d'action nationaux de lutte contre la dégradation des sols et la désertification en particulier. La majorité des projets seront exécutés dans les pays. Deux projets régionaux sont envisagés à l'avenir.

ENCADRÉ 9 : Gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENARID)

En avril 2008, le Conseil du FEM a approuvé une plateforme-cadre pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord comprenant 13 projets à financer dans les domaines d'intervention « dégradation des sols », « eaux internationales », « diversité biologique », et « changements climatiques ». Les financements alloués par le FEM seront plafonnés à 50 millions de dollars, pour des cofinancements estimés à 138 millions de dollars. Mise en œuvre par les pays, cette plateforme-cadre est coordonnée par le FIDA, les projets étant également administrés par la BAfD, la FAO, le PNUD, l'ONUDI, le PNUE et la Banque mondiale.

La plateforme MENARID vise à promouvoir une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles dans les zones arides de la région pour améliorer le bien-être économique et social des populations ciblées, rétablissant et préservant les fonctions écosystémiques clés. Le dénominateur commun à tous les pays participant à cette plateforme-cadre est la pénurie d'eau dans les zones d'activité productive, un problème à prendre en compte pleinement dans la gestion des ressources naturelles.

Les interventions dans le cadre de la plateforme viseront : la prise en compte systématique des principes de la gestion durable des sols dans les dispositifs et les politiques applicables aux secteurs productifs ; la gouvernance accrue en matière de gestion des ressources naturelles ; et des investissements coordonnés permettant de 1) promouvoir un cadre favorable à l'appui de la politique de gestion durable des sols aux échelons national et régional, et 2) améliorer l'état de l'environnement mondial et les moyens d'existence au niveau local en encourageant des investissements dans la gestion durable des sols pour avoir un impact à grande échelle.

L'approche-programme ainsi adoptée permet de réserver les ressources financières limitées de FEM-4 à des priorités régionales et d'avoir une plus grande visibilité et un plus grand impact en établissant des liens entre les interventions. Elle permet également de passer à une approche intégrée de la gestion des paysages pour prendre en compte les processus qui fournissent aux populations les biens et services écosystémiques au niveau local mais aussi à une plus grande échelle. L'approche paysagère intégrera les principes de gestion des écosystèmes. L'accent est certes mis sur la dégradation des sols, mais on cherchera également à établir des synergies avec les objectifs fixés dans les autres domaines d'intervention, notamment sur des aspects tels que l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité dans les zones d'activité productive et la réduction de la pollution et de la sédimentation dans les eaux internationales.

Perspectives

Le bassin méditerranéen est particulièrement vulnérable face au changement climatique qui affectera sensiblement son patrimoine naturel dans les années à venir. L'approche-programme du FEM, qui s'organise autour d'un cadre clairement défini, permettra de coordonner les investissements à long terme dans la région en privilégiant la gestion intégrée des ressources naturelles. Cette approche est suffisamment souple pour inclure ou mettre l'accent sur un certain nombre d'aspects de plus en plus importants, comme l'adaptation au changement climatique, la fourniture d'une énergie viable aux populations (les énergies renouvelables étant privilégiées), la gestion plus rationnelle de ressources hydriques limitées pour l'agriculture irriguée et l'élevage. De nombreuses autres synergies peuvent être recherchées entre les domaines d'intervention du FEM et exploitées à l'avenir.

E. POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Les nombreuses preuves des effets néfastes des polluants organiques persistants (POP) sur la santé humaine et sur l'environnement ont amené la communauté internationale à porter son attention sur ces substances. Il s'agit de pesticides, de substances chimiques industrielles ou de sous-produits involontaires des procédés industriels ou de la combustion. Ils se caractérisent par : la persistance (la capacité à résister à la dégradation dans des milieux divers — air, eau, sédiments et organismes), la bioaccumulation (la capacité à s'accumuler dans les tissus vivants à des concentrations supérieures à celles du milieu environnant) et leur aptitude à être transportés sur de grandes distances (la capacité à se déplacer sur de grandes distances à partir de la source de rejet au moyen de différents facteurs — air, eau et espèces migratrices). Du fait de ces propriétés, les POP se retrouvent partout dans le monde, y compris en des lieux très éloignés de leur source d'émission. Au nombre de leurs effets sur l'homme et les animaux figurent les troubles du système endocrinien, la déficience du système immunitaire, le dysfonctionnement du système reproducteur et les troubles de la croissance.

Bien que de nombreux pays aient banni ces substances, la situation dans les pays en développement se caractérise dans bien des cas par des cadres législatifs et réglementaires inadéquats auxquels viennent s'ajouter la capacité limitée à veiller à l'application des lois et le manque de sensibilisation aux risques liés à l'exposition aux POP. C'est ainsi que le manque de capacités locales conduit à une contamination d'abord régionale puis mondiale de l'environnement par les POP, avec des conséquences dommageables pour la santé et le bien-être des populations, les pauvres étant particulièrement exposés.

Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » jusqu'à FEM-4

Les pays méditerranéens ont participé activement aux négociations qui ont débouché sur l'adoption de la Convention

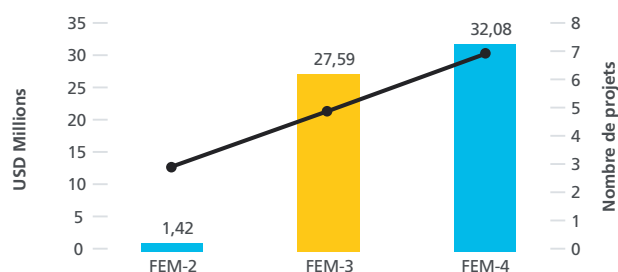
de Stockholm sur les polluants organiques persistants. C'est donc sans surprise qu'ils étaient parmi les premiers à travailler avec le FEM, mécanisme financier de la Convention, et à prendre des mesures pour l'appliquer.

La Convention a été adoptée en 2001 et est entrée en vigueur en 2004. De 2001 à 2002, les pays pouvant de toute évidence prétendre à l'aide du FEM dans la région ont reçu des financements pour préparer leurs plans nationaux de mise en œuvre (PNM) au titre de la Convention. Donnant suite aux directives reçues des instances de cette dernière, le FEM a retenu le PNM comme base d'intervention et de définition des priorités nationales de financement. Le PNM fournit le cadre qui permet à un pays de préparer et d'exécuter, de façon systématique et participative, des réformes prioritaires des politiques et du cadre

réglementaire, des actions de renforcement des capacités et des programmes d'investissement pour la réduction des POP.

Pendant FEM-4, le FEM a fourni une aide à l'appui de sept projets, allant des activités habilitantes à des projets de grande envergure sur la gestion et la mise en évidence des méthodes faisant autorité dans le domaine de la gestion des polychlorobiphényles (PCB). L'aide du FEM a atteint 61 millions de dollars et elle a permis de mobiliser 92 millions de dollars de cofinancement, soit un ratio de 1:1,5. Durant la première moitié de FEM-4, les financements alloués aux pays méditerranéens (y compris dans le cadre de projets régionaux et mondiaux profitant aussi à des pays de la région) s'établissaient à 32 millions de dollars (figure 5). Quelques projets sont présentés dans les encadrés 10 et 11.

FIGURE 5 : Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » dans le bassin méditerranéen, de FEM-0 à FEM-4



Perspectives

La tendance à l'augmentation de l'aide à l'appui de projets visant à éliminer progressivement les POP et à réduire les émissions de ces substances devrait se poursuivre dans la région à mesure que les pays appliquent leur PNM. Pour la période de FEM-4 restant à courir, quatre autres projets devraient être présentés au FEM pour financement. À l'avenir, une aide substantielle du FEM à l'appui des activités de réduction des POP est prévue dans le cadre de FEM-5. Cette décision tient à plusieurs facteurs, notamment les remarquables effets positifs obtenus à l'échelle mondiale en protégeant le milieu marin de la Méditerranée, mais aussi à la situation d'urgence que crée l'industrialisation rapide de la région et aux opportunités qu'elle offre.

TABLEAU 5 : Financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » dans le bassin méditerranéen pendant FEM-4

Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	Dotation du FEM (USD Millions)	Cofinancement (USD Millions)
Gestion et élimination sans risque des PCB	Maroc	POP	PNUD/ONUUDI	4,76	7,55
Prévention de la réapparition et élimination des POP et des pesticides périmés en Syrie	Syrie	POP	FAO	0,98	1,61
Projet témoin de promotion des meilleures méthodes et techniques de gestion des déchets médicaux et des PCB	Tunisie	POP	BM	5,84	17,00
Projet témoin de promotion des meilleures méthodes et techniques de réduction des déchets médicaux pour éviter les rejets de dioxines et de mercure dans l'environnement	Projet régional (Liban y compris)	POP	PNUD	11	13,5
Promotion des stratégies de réduction de la production involontaire de POP dans le littoral des pays de la PERSGA	Égypte, Jordanie, Soudan et Yémen	POP	ONUUDI	1	2
Démonstration de méthodes pouvant durablement remplacer le DDT dans la lutte contre le vecteur du paludisme et renforcement des capacités nationales de lutte antivectorielle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Projet régional (Égypte, Jordanie, Maroc et Syrie y compris)	POP	PNUE	5,6	8,4
Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée – Composante régionale : Exécution des mesures approuvées de protection des ressources environnementales de la Méditerranée et de ses zones côtières	Albanie, Autorité palestinienne, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie	EI/POP	PNUE/ONUUDI	2,90	6,66

Montant total des financements dans le domaine d'intervention « polluants organiques persistants » pour FEM-4 32,08 56,72



iStockphoto

ENCADRÉ 10 : Programme d'élimination des stocks de pesticides périmés en Afrique (ASP)

De grandes quantités de pesticides périmés se sont accumulées dans le bassin méditerranéen et à travers l'Afrique. Ces produits dangereux contaminent les sols, l'eau l'air et les cultures vivrières. Ils constituent une menace grave pour la santé des populations aussi bien rurales qu'urbaines, et contribuent à la dégradation des sols et de l'eau. Ils nuisent particulièrement aux pauvres. Les enfants sont souvent plus exposés que les adultes aux pesticides et courent plus de risques. Le Programme d'élimination des stocks de pesticides périmés en Afrique (ASP) répond à cette situation d'urgence. Il vise à éliminer tous les stocks de pesticides périmés et à prévenir leur reconstitution. Le Maroc et la Tunisie font partie des premiers participants à ce programme.

L'ASP vise spécifiquement à : 1) éliminer les stocks de pesticides périmés et nettoyer les déchets contaminés (conteneurs, matériels, etc.) dans le respect de l'environnement ; 2) favoriser les mesures de prévention ; et 3) aider au renforcement des capacités et à la consolidation des institutions sur des questions importantes en rapport avec les produits chimiques.

Sur l'ensemble du territoire marocain, on estime à quelque 700 tonnes les pesticides périmés répartis sur 225 sites, accumulés en grande partie pour lutter contre les criquets. Le programme

entend prévenir l'accumulation future de pesticides au Maroc par les actions suivantes : renforcement du cadre réglementaire, juridique et administratif de la gestion des pesticides ; conduite de campagnes de sensibilisation ; diffusion d'informations sur les risques associés aux pesticides ; et remise en état des installations d'entreposage des pesticides. En outre, la capacité du Centre antipoison et de pharmacovigilance du Maroc sera renforcée, une contribution directe aux objectifs de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.

En Tunisie, de grandes quantités (1 200 tonnes) de stocks de pesticides périmés ont été recensées sur de nombreux sites de confinement. Outre l'enlèvement, le nettoyage et l'élimination sur ces sites, le programme vise à renforcer les systèmes réglementaires existants de lutte contre les pesticides, promouvoir les efforts actuellement menés, notamment par les petits exploitants agricoles, en matière de lutte intégrée contre les ennemis des cultures, promouvoir l'agriculture biologique certifiée, concevoir une campagne de communication pour sensibiliser le public aux effets des pesticides et aux opportunités qu'offrent la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, et moderniser les installations d'entreposage.



ENCADRÉ 11 : Projet de gestion des polychlorobiphényles (PCB)

Dans le cadre de la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée (1976), un certain nombre de pays se préoccupent de la gestion et de l'élimination des PCB en ciblant particulièrement les principaux acteurs, à savoir les compagnies d'électricité. Dans le sillage des PNM établis au titre de la Convention de Stockholm et des initiatives actuellement menées dans certains pays méditerranéens, le programme permettra de mettre sur pied la première initiative harmonisée sur les PCB, qui satisfait aux obligations découlant des Conventions de Stockholm et de Barcelone et est compatible avec les exigences de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (1992) dont tous les États méditerranéens sont signataires.

L'ensemble des pays méditerranéens ont recensé les équipements associés au PCB encore en service, les équipements électriques contenant des PCB et les équipements hors service et produits contenant du PCB ou contaminés par cette substance. Le but de ces activités est d'introduire l'écogestion à toutes les phases du cycle de vie des équipements électriques contenant du PCB ou contaminés par cette substance. Les activités à exécuter en Égypte, au Liban, en Lybie et en Syrie sont les suivantes :

- 1) réforme des cadres institutionnels et juridiques pour l'application

- de l'écogestion des PCB ; 2) exécution de projets témoins pour la gestion et l'élimination des PCB, et facilitation de l'application des PNM ; 3) formation technique à l'écogestion des équipements associés aux PCB ; 4) sensibilisation à l'importance de l'écogestion des équipements associés aux PCB ; et 5) renforcement de la capacité du pays à mettre en œuvre des programmes de suppression progressive et d'élimination des PCB.

Des projets témoins de gestion et d'élimination des PCB mais aussi de facilitation de l'application des PNM seront exécutés en améliorant les opérations de maintenance, d'entretien et d'entreposage, et en travaillant avec les responsables de la compagnie nationale d'électricité pour examiner ou élaborer les plans d'élimination progressive des équipements contenant du PCB ou contaminés par cette substance. On veillera particulièrement à mettre à profit les possibilités de mener tout ou partie de ces opérations à l'échelle nationale ou régionale pour développer une capacité viable à long terme et récupérer ce qui peut l'être des composants métalliques recyclables, réduisant de ce fait les coûts de l'élimination au niveau international. La Tunisie et le Maroc exécutent par ailleurs des projets nationaux complémentaires de gestion des PCB. D'autres projets nationaux sont en préparation, le but étant d'accroître l'impact sur le terrain et de réduire les rejets de polluants dans les écosystèmes méditerranéens.

Annexes



ANNEXE 1 : Financements alloués par le FEM dans le bassin méditerranéen au 31 septembre 2008¹

Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
PROJETS RÉGIONAUX							
FEM-0	Gestion de la pollution par les hydrocarbures dans le quart sud-ouest de la mer Méditerranée	Algérie, Maroc et Tunisie	EI	BM	Projet achevé	18,26	1,74
FEM-1	Protection des zones humides et des écosystèmes côtiers dans le bassin méditerranéen	Albanie, Autorité palestinienne, Égypte, Liban, Maroc et Tunisie	DB	PNUD	Projet achevé	13,27	26,32
FEM-2	Plan de sauvetage de la colonie de phoques moines méditerranéens du Cap Blanc	Mauritanie	DB	PNUE	Projet achevé	0,15	0,08
FEM-2	Définition des mesures prioritaires à prendre pour continuer à élaborer et exécuter le programme d'action stratégique pour la Méditerranée	Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie	EI	PNUE	Clôture du projet	5,95	4,18
FEM-3	Programme d'élimination des stocks de pesticides périmés en Afrique, P1	Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Lesotho, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Swaziland, Tanzanie, et Tunisie	POP	BM	En cours d'exécution	25,7	35
FEM-4	Programme d'adaptation de proximité au changement climatique	Projet mondial (Gouvernements bangladais, bolivien, guatémaltèque, jamaïcain, kazakh, marocain, namibien, nigérien, samoan et vietnamien)	CC (SPA)	PNUD	En cours d'exécution	5,00	4,53
FEM-4	MENARID — Réduction des risques pour la gestion durable de la nappe albienne	Algérie, Tunisie et Libye	EI	PNUE	FIP approuvée	1,00	1,64
FEM-4	Gestion du bassin hydrographique du Nil oriental	Éthiopie, Soudan et Égypte	EI/DS	BM	PGE/Approuvé par le Conseil	8,70	37,30
FEM-4	Partenariat stratégique pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée-Composante régionale : Exécution des mesures approuvées de protection des ressources environnementales de la Méditerranée et de ses zones côtières	Albanie, Autorité palestinienne, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie	EI/POP	PNUE/ONUDI	Agréé par la DG	12,89	29,61
FEM-4	MENARID — Activités transsectorielles de suivi-évaluation et gestion des connaissances pour une gestion intégrée des ressources naturelles dans le cadre de la plateforme-cadre MENARID	Algérie, Égypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen	DS	FIDA	FIP et PPG	0,73	1,60
FEM-4	Projet témoin de promotion des meilleures méthodes et techniques de réduction des déchets médicaux pour éviter les rejets de dioxines et de mercure dans l'environnement	Projet mondial (Liban y compris)	POP	PNUD	En cours d'exécution	11	13,5
FEM-4	Promotion des stratégies de réduction de la production involontaire de POP dans le littoral des pays de la PERSEA	Égypte, Jordanie, Soudan et Yémen	POP	ONUDI	Agréé par la DG	1	2
FEM-4	Démonstration de méthodes pouvant durablement remplacer le DDT dans la lutte contre le vecteur du paludisme et renforcement des capacités nationales de lutte antivectorielle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Projet régional (Égypte, Jordanie, Maroc et Syrie y compris)	POP	PNUE	Agréé par la DG	5,6	8,4

¹ Selon les données du SIGP du FEM

Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
ALGÉRIE							
FEM-0	Gestion du parc national et des zones humides d'El Kala	Algérie	DB	BM	Projet achevé	9,69	2,36
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Algérie	DB	PNUD	Projet achevé	0,23	
FEM-1	Élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie nationale dans le domaine des changements climatiques	Algérie	CC	PNUD	Projet achevé	0,19	
FEM-2	Participation au centre d'échange établi au titre de la CDB	Algérie	DB	PNUD	Projet achevé	0,01	
FEM-2	Préservation de la Biodiversité et gestion durable des ressources naturelles	Algérie	DB	PNUD	Projet achevé	0,75	1,37
FEM-2	Préservation et utilisation durable de la biodiversité d'importance mondiale dans les parcs nationaux du Tassili et de l'Ahaggar	Algérie	DB	PNUD	Projet achevé	3,72	2,53
FEM-2	Évaluation des capacités à renforcer et des priorités nationales en matière de préservation de la biodiversité (projet complémentaire)	Algérie	DB	PNUD	Projet achevé	0,10	
FEM-2	Activités habilitantes dans le domaine des changements climatiques (Complément de financement pour le renforcement des capacités dans les secteurs prioritaires)	Algérie	CC	PNUD	Projet achevé	0,10	
FEM-2	Activités habilitantes pour faciliter l'application rapide de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	Algérie	POP	ONUDI	Projet achevé	0,49	
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement	Algérie	AI	PNUE	Projet achevé	0,20	0,06
ÉGYPTE							
FEM-0	Gestion des ressources marines et côtières de la mer Rouge	Égypte	DB	BM	Projet achevé	4,75	0,98
FEM-1	Activités habilitantes pour le centre d'échange	Égypte	DB	PNUE	Projet achevé	0,01	
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Égypte	DB	PNUE	Projet achevé	0,29	
FEM-1	Renforcement des capacités pour inventorier les GES et élaborer des plans d'action pour satisfaire à l'obligation de communication conformément à la CCNUCC	Égypte	CC	PNUD	Projet achevé	0,40	0,12
FEM-1	Projet d'aménagement d'une zone humide près du lac Manzala	Égypte	EI	PNUD	Projet achevé	5,26	6,63
FEM-2	Protection et utilisation durable des plantes médicinales des écosystèmes arides et semi-arides	Égypte	DB	PNUD	Projet achevé	4,29	4,77
FEM-2	Activités habilitantes dans le domaine des changements climatiques (Complément de financement pour le renforcement des capacités dans les secteurs prioritaires)	Égypte	CC	PNUD	Projet achevé	0,05	0,01
FEM-2	Adoption de technologies viables pour les autobus électriques ou hybrides	Égypte	CC	PNUD	Projet achevé	0,75	0,97
FEM-2	Mise en valeur pilote des ressources renouvelables en eau souterraine des terres arides du désert oriental d'Égypte	Égypte	EI	PNUD	Projet achevé	0,83	1,01
FEM-3	Évaluation des capacités à renforcer et des priorités nationales en matière de gestion et de préservation de la biodiversité	Égypte	DB	PNUE	Projet achevé	0,15	0,04

Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
FEM-3	Aide à la mise en place d'un cadre national de promotion de la biosécurité	Égypte	DB	PNUE	Projet achevé	0,91	1,39
FEM-3	Centrale solaire thermique hybride	Égypte	CC	BM	Projet achevé	50,10	277,77
FEM-3	Gestion intégrée des zones côtières d'Alexandrie – dans le cadre du Fonds d'investissement à l'appui du Partenariat pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée	Égypte	EI	BM	PD F-BZ	7,50	70,00
FEM-3	Mise en valeur pilote des ressources renouvelables en eau souterraine des terres arides du désert oriental d'Égypte	Égypte	POP	ONUDI	Projet achevé	0,50	
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement	Égypte	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,04
FEM-4	Bioénergies au service du développement rural durable	Égypte	CC	PNUD	Agréé par la DG	3,44	12,39
FEM-4	Renforcement des systèmes de financement et de gestion des zones protégées	Égypte	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	3,62	13,80
FEM-4	Transports durables	Égypte	CC	PNUD	Agréé par la DG	7,18	37,10
FEM-4	Gestion intégrée des zones côtières pour l'adaptation au changement climatique dans le delta du Nil	Égypte	CC (FSCC)	PNUD	Approuvé par le Conseil	4,10	12,00
FEM-4	Internalisation de l'environnement dans les politiques et plans nationaux par le renforcement des mécanismes de suivi et de remontée de l'information au titre des instruments multilatéraux sur l'environnement	Égypte	AI	PNUD	Approuvé par la DG	0,50	0,81
JORDANIE							
FEM-0	Préservation des zones protégées de Dana et Azraq	Jordanie	DB	PNUD	Projet achevé	6,30	0,46
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Jordanie	DB	BM	Projet achevé	0,09	
FEM-1	Renforcement et préservation des zones humides d'Azraq et des espaces naturels de Dana par la RSCN face aux nouvelles pressions	Jordanie	DB	PNUD	Projet achevé	1,95	0,75
FEM-1	Réduction des émissions de méthane et production d'électricité à partir des déchets municipaux à Amman	Jordanie	CC	PNUD	Projet achevé	2,74	2,82
FEM-1	Plan d'action environnementale pour le golfe d'Aqaba	Jordanie	EI	BM	Projet achevé	3,00	8,97
FEM-1	Renforcement de la capacité à inventorier les GES et élaborer des plans d'action pour fournir les données à communiquer en application de la CCNUCC	Jordanie	CC	PNUD	Projet achevé	0,24	
FEM-2	Activités habilitantes dans le domaine des changements climatiques (Complément de financement pour le renforcement des capacités dans les secteurs prioritaires)	Jordanie	CC	PNUD	Projet achevé	0,10	0,02
FEM-3	Activités habilitantes pour l'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) : plan national de mise en œuvre	Jordanie	POP	PNUE	Projet achevé	0,46	0,08
FEM-3	Protection des herbes et plantes médicinales	Jordanie	DB	BM	Projet achevé	5,35	9,21
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement	Jordanie	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,03
FEM-4	Gestion intégrée de l'écosystème et des ressources naturelles dans la vallée du Rift en Jordanie	Jordanie	DB	BM	Agréé par la DG	6,50	6,55
FEM-4	Cadre d'appui à l'investissement dans l'amélioration de la maîtrise de l'énergie	Jordanie	CC	BM	FIP approuvée	1,00	44,10
FEM-4	Renforcement des capacités d'élaboration des politiques pour la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement	Jordanie	RC (AI)	PNUD	Approuvé par la DG	0,50	0,50
FEM-4	Promotion du marché de l'énergie éolienne	Jordanie	CC	BM	Agréé par la DG	6,35	135,90
FEM-4	Internalisation des modes de gestion durable des sols et de l'eau (MENARID)	Jordanie	AI	FIDA	Agréé par la DG	6,80	22,80



Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
LIBAN							
FEM-1	Activités habitantes pour le centre d'échange	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	0,01	
FEM-1	Renforcement des capacités nationales et conservation in situ pour une protection durable de la biodiversité	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	2,53	0,76
FEM-1	Renforcement de la capacité à inventorier les GES et élaborer des plans d'action pour fournir les données à communiquer en application de la CCNUCC	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	0,29	0,04
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	0,15	
FEM-2	Évaluation des capacités à renforcer et des priorités nationales en matière de préservation de la biodiversité (projet complémentaire)	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	0,10	0,05
FEM-2	Suppression des obstacles à l'amélioration transsectorielle de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie	Liban	CC	PNUD	Projet achevé	3,40	2,00
FEM-2	Activités habitantes dans le domaine des changements climatiques (Complément de financement pour le renforcement des capacités dans les secteurs prioritaires)	Liban	CC	PNUD	Projet achevé	0,10	
FEM-2	Préservation et utilisation durable de la biodiversité de la réserve naturelle de Dibeen	Liban	DB	PNUD	Projet achevé	1,00	1,02
FEM-3	Gestion intégrée des forêts de cèdre en coopération avec d'autres pays méditerranéens	Liban	DB	PNUE	Projet achevé	0,56	0,66
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Liban	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,05
FEM-4	Prise en compte systématique de la gestion de la biodiversité dans la production de plantes médicinales et aromatiques	Liban	DB	MSP	Approuvé par la DG	0,98	1,15
FEM-4	Sauvegarde et restauration du patrimoine de terres boisées (GDF)	Liban	DS	PNUD	Approuvé par la DG	0,98	1,28
LIBYE							
FEM-2	Aide à la préparation de la première communication nationale en application de la CCNUCC	Libye	CC	PNUE	Projet achevé	0,28	0,10
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Libye	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,05
MAROC							
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Maroc	DB	PNUE	Projet achevé	0,19	
FEM-2	Aide au point focal pour le centre d'échange en vue de sa participation à la phase pilote de ce centre établi en application de la CDB	Maroc	DB	PNUE	Projet achevé	0,01	
FEM-2	Gestion des zones protégées	Maroc	DB	BM	Projet achevé	10,75	5,20
FEM-2	Régimes de transhumance respectueux de la biodiversité dans le Haut Atlas méridional	Maroc	DB	PNUD	Projet achevé	4,37	5,39
FEM-2	Développement du marché des chauffe-eau solaires	Maroc	CC	PNUD	En cours d'exécution	2,97	1,70
FEM-2	Élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie nationale dans le domaine des changements climatiques	Maroc	CC	PNUD	Projet achevé	0,14	0,03
FEM-2	Aide initiale à l'accomplissement des obligations au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	Maroc	POP	PNUD	Projet achevé	0,50	0,06
FEM-2	Centrale thermo-solaire à cycle combiné intégré (ancienne centrale thermique solaire)	Maroc	CC	BM	Agréé par la DG	43,20	524,60
FEM-3	Valorisation énergétique et écologique du parc industriel de Sidi Bernoussi Zenata, à Casablanca	Maroc	CC	BM	En cours d'exécution	0,75	11,15
FEM-3	Régénération de la forêt du Moyen Atlas	Maroc	AI	PNUD	Approuvé par la DG	1,00	2,11

Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Maroc	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,05
FEM-4	Codes de performances énergétiques pour les bâtiments d'habitation et maîtrise de l'énergie dans les bâtiments commerciaux et hospitaliers	Maroc	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	3,28	12,61
FEM-4	Gestion et élimination sans risque des PCB	Maroc	POP	PNUD/ONU	Approuvé par le Conseil	4,76	7,55
FEM-4	Lutte participative contre la désertification et réduction de la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux arides et semi-arides de l'Est du Maroc (MENARID)	Maroc	AI	FIDA/ONU	Agréé par la DG	6,35	19,09
SYRIE							
FEM-1	Plan d'action et stratégie nationale pour la préservation de la biodiversité et première communication nationale au titre de la CDB	Syrie	DB	PNUD	Projet achevé	0,19	0,04
FEM-1	Rapport coût-efficacité des actions sur l'offre et planification et conservation de l'énergie	Syrie	CC	PNUD	Projet achevé	4,61	25,79
FEM-2	Évaluation des capacités à renforcer et des priorités nationales en matière de préservation de la biodiversité	Syrie	DB	PNUD	Projet achevé	0,12	0,06
FEM-2	Aide supplémentaire à la participation au centre d'échange établi au titre de la CDB	Syrie	DB	PNUD	Projet achevé	0,01	
FEM-3	Préservation de la biodiversité et gestion des zones protégées	Syrie	DB	PNUD	En cours d'exécution	3,49	3,43
FEM-3	Activités habilitantes pour l'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) : plan national de mise en œuvre	Syrie	POP	PNUE	Projet achevé	0,47	0,06
FEM-3	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Syrie	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,03
FEM-4	Prévention de l'accumulation et élimination des POP et des pesticides périmés	Syrie	POP	FAO	FIP approuvée	0,98	1,61
TUNISIE							
FEM-0	Chauffage solaire de l'eau	Tunisie	CC	BM	Projet achevé	4,20	16,90
FEM-1	Préservation des espaces naturels de Dana et des zones humides d'Azraq et renforcement institutionnel de la RSCN des États arabes	Tunisie	DB	PNUD	Projet achevé	1,95	0,75
FEM-1	Suppression des obstacles aux efforts devant aboutir à une transformation du marché et à un étiquetage des réfrigérateurs	Tunisie	CC	PNUD	Projet achevé	0,71	1,24
FEM-1	Inventaire des émissions de gaz à effet de serre : Plan d'action et stratégie nationale pour la réduction des émissions et préparation des communications nationales en application de la CCNUCC	Tunisie	CC	PNUD	Projet achevé	0,57	0,38
FEM-1	Internalisation de la vulnérabilité face au changement climatique et des mesures d'adaptation	Tunisie	CC	PNUD	Projet achevé	0,09	0,02
FEM-2	Gestion des zones protégées	Tunisie	DB	BM		5,58	4,55
FEM-2	Évaluation des capacités à renforcer et des priorités nationales en matière de préservation de la biodiversité (complément de financement)	Tunisie	DB	PNUD	Projet achevé	0,09	0,04
FEM-2	Validation expérimentale des codes de construction et suppression des obstacles à leur adoption	Tunisie	CC	PNUD	En cours d'exécution	4,36	6,33
FEM-2	Plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)	Tunisie	POP	PNUE/ONU	Projet achevé	0,43	0,09
FEM-3	Renforcement des capacités pour la mise en place d'un cadre national de promotion de la biosécurité	Tunisie	DB	PNUE	Approuvé par la DG	0,85	0,92
FEM-3	Évaluation des capacités à renforcer pour la préservation de la biodiversité et participation à la mise en place d'un centre d'échange (projet complémentaire)	Tunisie	DB	PNUE	Projet achevé	0,19	0,08
FEM-3	Protection des ressources marines et côtières du golfe de Gabès	Tunisie	DB	BM	En cours d'exécution	6,66	3,50
FEM-3	Rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans le secteur industriel	Tunisie	CC	BM	Agréé par la DG	8,50	23,30

Période	Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
FEM-3	Développement sous l'impulsion du secteur privé de la filière éolienne pour la production de l'électricité raccordée au réseau	Tunisie	CC	PNUD	En cours d'exécution	2,28	2,00
FEM-4	Projet témoin de promotion des techniques et méthodes les plus efficaces pour gérer les déchets médicaux et les PCB	Tunisie	POP	BM	Approuvé par le Conseil	5,84	17,00
FEM-4	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Tunisie	AI	PNUD	Projet achevé	0,20	0,03
FEM-4	Aide à la gestion durable des sols dans le gouvernorat de Siliiana (MENARID)	Tunisie	AI	FIDA	Approuvé par le Conseil	5,35	27,38
FEM-4	Projet d'optimisation des sols et des ressources en eau (MENARID)	Tunisie	AI	BM	Approuvé par le Conseil	9,73	75,70
TURQUIE							
FEM-0	Conservation in situ du patrimoine génétique de la biodiversité	Turquie	DB	BM	Clôture du projet	5,10	0,60
FEM-2	Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles	Turquie	DB	BM	En cours d'exécution	8,54	3,35
FEM-3	Consultations en vue des rapports nationaux, participation au centre d'échange et amélioration du plan d'action et de la stratégie nationale pour la biodiversité	Turquie	DB	PNUE	Projet achevé	0,37	0,10
FEM-3	Réhabilitation du bassin hydrographique de l'Anatolie – dans le cadre du Partenariat stratégique pour la réduction de la charge en éléments nutritifs du Danube et de la mer Noire (BM/FEM),	Turquie	EI	BM	En cours d'exécution	7,30	38,11
FEM-3	Activités habitantes pour faciliter la mise en œuvre de mesures immédiates pour l'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)	Turquie	POP	ONUDI	Projet achevé	0,47	0,00
FEM-4	Extension et amélioration de la gestion du réseau de forêts protégées dans le réseau national de zones protégée	Turquie	DB	PNUD	Approuvé par la DG	1,00	1,43
FEM-4	Renforcement du réseau de zones protégées en Turquie : Promotion de la viabilité à long terme des zones protégées marines et côtières	Turquie	DB	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,40	4,00
FEM-4	Promotion de la rationalisation de l'utilisation de l'électricité dans les immeubles	Turquie	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,72	18,68
FEM-4	Transformation du marché des appareils à haut rendement énergétique	Turquie	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,71	2,30
FEM-4	Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Turquie	AI	PNUE	Approuvé par la DG	0,20	0,06

Montant total des financements du FEM dans les pays méditerranéens *

446,85

1733,32

* Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.

Annexes

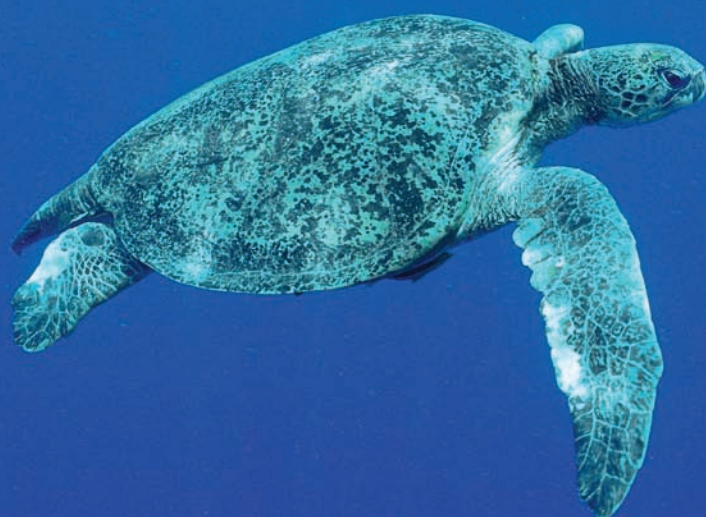
ANNEXE 2 : Financements du FEM dans le bassin méditerranéen pendant FEM-4¹



National Geographic Society

Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
Réduction des risques pesant sur la gestion durable de la nappe albienne (MENARID)	Algérie, Tunisie et Libye	EI	PNUE	FIP approuvée	1,00	1,64
Gestion du bassin hydrographique du Nil oriental	Éthiopie, Soudan et Égypte	EI/DS	BM	PGE/Approuvé par le Conseil	8,70	37,30
Partenariat stratégique pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée – Composante régionale : Exécution des mesures approuvées de protection des ressources environnementales de la Méditerranée et de ses zones côtières	Albanie, Autorité palestinienne, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie	EI/POP	PNUE/ONU	Agréé par la DG	12,89	29,61
Activités transsectorielles de suivi-évaluation et gestion des connaissances pour une gestion intégrée des ressources naturelles dans le cadre de la plateforme-cadre MENARID	Algérie, Égypte, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie et Yémen	DS	FIDA	FIP et PPG	0,73	1,60
Promotion des stratégies de réduction de la production involontaire de POP dans le littoral des pays de la PERSGA	Égypte, Jordanie, Soudan et Yémen	POP	ONU	Approuvé par la DG	1	2
Démonstration de méthodes pouvant durablement remplacer le DDT dans la lutte contre le vecteur du paludisme et renforcement des capacités nationales de lutte antivectorielle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Djibouti, Égypte, Jordanie, Maroc, République islamique d'Iran, Soudan, Syrie et Yémen	POP	PNUE	Agréé par la DG	5,6	8,4
Projet témoin de promotion des meilleures méthodes et techniques de réduction des déchets médicaux pour éviter les rejets de dioxines et de mercure dans l'environnement	Argentine, Inde, Lettonie, Liban, Philippines, Sénégal, Tanzanie et Viet Nam	POP	PNUD	Agréé par la DG	11	13,5
Programme d'adaptation de proximité au changement climatique	Projet mondial (Maroc y compris)	CC (SPA)	PNUD	En cours d'exécution	5,00	4,53
Les bioénergies au service du développement rural durable	Égypte	CC	PNUD	Agréé par la DG	3,44	12,39
Renforcement des systèmes de financement et de gestion des zones protégées	Égypte	DB	PNUD	Approuvé par le Conseil	3,62	13,80
Transports durables	Égypte	CC	PNUD	Agréé par la DG	7,18	37,10
Gestion intégrée des zones côtières pour l'adaptation au changement climatique dans le delta du Nil	Égypte	CC (FSCC)	PNUD	Approuvé par le Conseil	4,10	12,00
Internalisation de l'environnement dans les politiques et plans nationaux par le renforcement du système de suivi et de présentation des communications nationales au titre des instruments multilatéraux sur l'environnement	Égypte	AI	PNUD	Approuvé par la DG	0,50	0,81
Gestion intégrée de l'écosystème et des ressources naturelles dans la vallée du Rift en Jordanie	Jordanie	DB	BM	Agréé par la DG	6,50	6,55
Cadre d'appui à l'investissement dans l'amélioration de la maîtrise de l'énergie	Jordanie	CC	BM	FIP approuvée	1,00	44,10
Développement des capacités d'élaboration des politiques pour la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement	Jordanie	RC (AI)	PNUD	Approuvé par la DG	0,50	0,50
Internalisation des modes de gestion durable des sols et de l'eau (MENARID)	Jordanie	AI	FIDA	Agréé par la DG	6,80	22,80
Prise en compte systématique de la gestion de la biodiversité dans la production de plantes médicinales et aromatiques	Liban	DB	MSP	Approuvé par la DG	0,98	1,15

1 Projets méditerranéens financés au titre de FEM-4



Projet	Pays	Domaine d'intervention	Entité d'exécution	État d'avancement	FEM (USD M)	Cofin. (USD M)
Sauvegarde et restauration du patrimoine de terres boisées (GDF)	Liban	DS	PNUD	Approuvé par la DG	0,98	1,28
Codes de performances énergétiques pour les bâtiments d'habitation et maîtrise de l'énergie dans les bâtiments commerciaux et hospitaliers	Maroc	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	3,28	12,61
Gestion et élimination sans risque des PCB	Maroc	POP	PNUD/ONU/UNEP	Approuvé par le Conseil	4,76	7,55
Lutte participative contre la désertification et réduction de la pauvreté dans les écosystèmes des hauts plateaux arides et semi-arides de l'Est du Maroc (MENARID)	Maroc	AI	FIDA/ONU/UNEP	Agréé par la DG	6,35	19,09
Prévention de l'accumulation et élimination des POP et des pesticides périmés	Syrie	POP	FAO	FIP approuvée	0,98	1,61
Promotion du marché de l'énergie éolienne	Jordanie	CC	BM	Agréé par la DG	6,35	135,90
Projet témoin de promotion des meilleures méthodes et techniques pour gérer les déchets médicaux et les PCB	Tunisie	POP	BM	Approuvé par le Conseil	5,84	17,00
Aide à la gestion durable des sols dans le gouvernorat de Siliana (MENARID)	Tunisie	AI	FIDA	Approuvé par le Conseil	5,35	27,38
Projet d'optimisation des sols et des ressources en eau (MENARID)	Tunisie	AI	BM	Approuvé par le Conseil	9,73	75,70
Renforcement du réseau de zones protégées en Turquie : Promotion de la viabilité à long terme des zones protégées marines et côtières	Turquie	DB	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,40	4,00
Extension et amélioration de la gestion du réseau de forêts protégées dans le réseau national de zones protégées	Turquie	DB	PNUD	Approuvé par la DG	1,00	1,43
Promotion de la rationalisation de l'utilisation de l'électricité dans les immeubles	Turquie	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,72	18,68
Transformation du marché des appareils à haut rendement énergétique	Turquie	CC	PNUD	Approuvé par le Conseil	2,71	2,30
Autoévaluation des capacités nationales à renforcer pour gérer l'environnement mondial	Turquie	AI	PNUE	Approuvé par la DG	0,20	0,06
Total					128,16	569,84

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par les services du FEM, sous la supervision générale de Nicole Glineur, assistée de Christian Severin et d'une équipe centrale composée de Peter Bjornsen, Al Duda, William Ehlers, Gustavo Fonseca, Laurent Granier, Christian Hofer, Andrea Kutter, Jean-Marc Sinnassamy, Lucas Suzuki, Sekou Toure, Claudio Volonte, Ivan Zavadsky et Dimitrios Zegvolis.

Anne Miduch et Raul Rodriguez ont fourni un appui technique à son élaboration et Julie Anne Waller, Nawel Hamdad et Christina Bogyo un appui opérationnel. John Wickham s'est chargé de l'édition.

Ce rapport a également bénéficié de la contribution des Entités d'exécution du FEM et des organisations suivantes : BIOSPHOTO, UICN, National Geographic et PNUE-PAM (Plan bleu).

Conception : Rock Creek Strategic Marketing
(www.rockcreeksm.com)

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AI	Activités intersectorielles
ASP	Programme d'élimination des stocks de pesticides périmés en Afrique
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BM	Banque mondiale
CC	Changements climatiques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
DBO	Demande biologique en oxygène
DDT	Dichlorodiphényltrichloroéthane
DS	Dégradation des sols
EI	Eaux internationales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIP	Fiche d'identité de projet
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques
GDS	Gestion durable des sols
GES	Gaz à effet de serre
GWh	Gigawatt/heure
M	Million
MENA	Région Moyen-Orient et Afrique du Nord
MENARID	Gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
MEPS	Normes de performances énergétiques minimales
MW	Mégawatt
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PCB	Polychlorobiphényle
PNM	Plan national de mise en œuvre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
PPG	Financement pour la préparation des projets
SPMS	Partenariat stratégique pour la protection du grand écosystème marin de la Méditerranée
RC	Renforcement des capacités
UICN	Union mondiale pour la nature
USD	Dollar des États-Unis
WWF	Fonds mondial pour la nature

MÉDITERRANÉE



**FONDS POUR
L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL**

POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Pour tout renseignement complémentaire,
prière de s'adresser à :

Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433 USA
Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240
Courriel : secretariat@thegef.org

www.theGEF.org

Novembre 2008

